LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 43 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 FEVRIER 1971

Le Comité pour la promotion du bilinguisme prend position

p. 5



Muni d'une barbe postiche en attendant que la sienne propre ait le temps de pousser, le nouveau "Voyageur de St-Boniface" est entré officiellement en fonction la semaine dernière. M. Roland Marion est bien connu à St-Boniface pour la part active qu'il prend dans les sports. Son grand-père vint s'établir au Manitoba en 1882. M. Marion est représentant des ventes pour la Brasserie Kiewel-Pelissier.

Le Foyer-Vincent inaugure samedi

p. 6



Ci-contre, le Foyer-Vincent qui a ouvert ses portes le 1er Janvier. Au premier plan, MM. Léo Landry et Philippe Jeanson, respectivement vice-président et président du Foyer-Vincent Inc. (Voir articles et autres photos en page 6.)

SEMAINE NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ 7 - 13 FÉVRIER



Quelle différence entre la cuisine de 1930 et celle d'aujourd'hui. Grâce à l'électricité, la cuisine de 1971 est plus élégante et fonctionnelle. L'électricité est venue alléger la tâche de la ménagère. Elle est maintenant entourée d'ouvre-boîtes électrique, de cuisinière électrique, de balayeuse électrique, etc. Elle dépend entièrement sur ces appareils électriques pour faire un travail rapide et efficace. De plus, l'électricité permet à la femme de maison d'avoir plus d'heures de loisir qu'autrefois. Tous les jours on découvre de nouveaux domaines où utiliser l'électricité, ce qui facilite d'autant la vie quotidienne.



Le Temps s'Ouvre

Le 7 février prochain, à 4 h 30 p.m., l'antenne de CBWFT, canal 3 présentera la 5e émission du dossier sur le mariage.

Thème: Les accidents du mariage.

Actuellement, il se fait 500 demandes de divorces par mois, au Québec. C'est une situation nouvelle pour les croyants. Si l'Eglise ne doit pas séparer ce que Dieu a uni, elle doit se demander plus attentivement que jamais ce que Dieu a vraiment uni pour ne pas forcer des conjoints à vivre malheureux dans un mariage nul. Une émission pour notre temps cette semaine au programme "Le Temps S'ouvre".

No 22 - Références lexique No 104

HORIZONTALEMENT: rubéole, pâleur, rhume, germe, déprimer, cor, opérer, bleu, cécité, chancre, lombago, pellicule, abscès, asthme.

VERTICALEMENT: choc, lèpre, eczéma, roro, blême, carie, acné, roro, bobo, choléra, roro, mort, malaria, gelé, tumeur.

****

—Quand je considère le petit espace que je remplis et même que je me vois, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là. Qui m'y a mis? Par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi? (Pascal)

LE CLUB TOASTMASTER LOUIS-RIEL No 3207

Les membres du club toastmaster Louis-Riel se rencontrent tous les jeudis soir. Ce club, le seul complètement bilingue dans tout l'Ouest, vient d'élire son nouvel exécutif: président sortant de charge, Joseph Degagné; président, Alfred (Ted) Vermette; vice-président d'éducation, Garth Tencha; vice-président administratif, Raymond Thuot; secrétaire-trésorier, Roméo St-Amant; huissier, Maurice Therrien.

Toutes les personnes bilingues sont bienvenues à s'unir au groupe. On leur assure beaucoup de plaisir, et en même temps ils pourront perfectionner leur facilité de parler en public. Composez 247-3694 ou 233-2017 pour plus de renseignements.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée d'amateurs

La soirée d'amateurs qui eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi soir 23 janvier dernier fut un succès à tout point de vue. Malgré un froid intense la salle paroissiale était remplie et à 8 heures précises tel qu'annoncé, M. Jean Bérard, vice-président de la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes, dit le mot de bienvenue.

Mlle Diane Chabbert qui agissait comme maîtresse de cérémonies, s'est tirée à merveille de ce poste, et des félicitations bien méritées doivent aller aux organisateurs de cette soirée, qui tout en restant inconnus et en travaillant dans l'ombre ont su organiser le tout, malgré le grand nombre de participants, pour qu'il n'y ait aucune perte de temps, ni d'attente fatigante entre les différents numéros.

La tâche difficile et délicate de choisir les trois premiers gagnants fut acceptée par M. l'abbé Gérard De Ruyck, curé de Bruxelles, Mme Yvonne Roch, de St-Boniface, et M. Guy Boulianne, de St-Claude. A M. l'abbé De Ruyck incomba le devoir de décerner les prix. Après avoir expliqué d'une façon intéressante et spirituelle la difficulté de faire le choix parmi des participants tout aussi habiles les uns que les autres, mais aussi disparates tant qu'à l'âge, aux différentes sortes de musique, il dit que les juges tout en restant aussi impartials que possible et en essayant d'étouffer leur propre goût, se sont basé sur la valeur artistique, sur la diction et sur le maintien de chaque concurrent.

Le premier prix fut décerné à Noëlla Badiou et Christian Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, pour le chant "Roquet et Minet", genre opérette, et le chant "De quelle couleur est la peau de Dieu". Noëlla et Christian, 7 et 5 ans, ont surtout été remarqués par la justesse et la clarté de leur voix et la façon naturelle et ingénue de se présenter.

Les deuxièmes prix ex aequo, furent attribués à Ginette et Rosanne Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes, qui, avec des voix claires et précises exécutèrent "Frère Jacques" de Petula Clark, et au groupe de quatre jeunes de Somerset, qui rendit avec brio un morceau de musique instrumentale comprenant un cornet, deux guitares et une batterie.

Le troisième prix alla à la famille Penner, de Manitou, pour ses morceaux de musique instrumentale "The Happy Wanderer" et "My Old Cottage Home" avec deux accordéons, guitare et batterie.

Il est bon de souligner que les participants étaient tous à la hauteur de leur tâche,

Suite à la page 12

MERCI

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE remercie les abonnés qui nous ont envoyé des exemplaires du journal du 9 septembre 1970.



Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.

NOMINATION BCN



Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce la nomination de M. Jacques Douville, jusqu'ici directeur général adjoint, au poste de directeur général de la Banque. Diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université Western, M. Douville remplace M. Origène Couture qui a atteint l'âge de la retraite. M. Couture a été près de 50 ans au service de la BCN, dont 35 ans au service du Personnel.

—Ce monde est un théâtre: on s'empresse de serrer la main, sur la scène, à des gens qu'on fuit dans les coulisses. (J. Bodson)

Les commissaires d'écoles se préparent à la mise en application du Bill 113

Les commissaires d'écoles de langue française du Manitoba (ACLFM) formeront sous peu un comité spécial qui sera chargé de coordonner tout le programme d'information et de consultation que l'ACLFM entend mettre sur pied afin de bien renseigner les parents sur le bill 113 et sur ses implications.

Cette décision a été prise samedi dernier, au terme d'une journée d'étude à laquelle ont participé des commissaires et des surintendants des divisions scolaires à majorité francophone.

En outre, les commissaires ont précisé quelles démarches ils allaient entreprendre auprès du gouvernement manitobain en vue d'obtenir certaines précisions sur la mise en application du bill 113 relatif au français comme langue officielle d'enseignement dans les écoles publiques.

Les représentants de l'ACLFM ont déclaré qu'ils acceptent la teneur actuelle du bill 113, mais qu'ils se réservent le droit de réclamer les amendements qui s'imposeront à la suite d'une période d'expérimentation.

Les commissaires se proposent de demander au ministre de l'Education des précisions sur les fonds disponibles relatifs au financement d'un programme d'information du public, à la programmation de l'enseignement en français, au recyclage des enseignants, à l'équipement pédagogique.

Les commissaires entendent aussi faire des représentations auprès de qui de droit en vue de l'établissement de l'école pédagogique. Ils demanderont au gouvernement de préciser le rôle du Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales.

Enfin, ils demanderont au ministre de l'Education de voir à ce que les subventions fédérales réservées à la promotion du bilinguisme, servent tout d'abord à l'enseignement en français aux jeunes francophones qui ont un besoin urgent de rattrapage. Ensuite on pourra s'occuper des anglophones. Les commissaires de langue française s'opposent à ce que les subventions du gouvernement fédéral servent à maintenir ou prolonger le statu quo en matière de bilinguisme dans les écoles de la province.

Dans leur programme d'information et de consultation des parents, les commissaires entendent suivre une méthode souple où l'on recourra aux services de toutes les compétences possibles. Ils tiendront des séances séparées pour les parents francophones et pour les parents anglophones. Ils prêteront leurs services aux districts francophones situés à l'intérieur de divisions scolaires à forte majorité anglophone, par exemple à St-Lazare, Ste-Rose, Laurier.

De plus, l'ACLFM se propose d'entrer en pourparlers avec des représentants de la "Manitoba Association of School Trustees", afin de trouver ensemble des formules de collaboration en matière de bilinguisme scolaire.

Les personnes suivantes ont participé à la réunion de samedi dernier: MM. Fernand Paquin, Raoul Ferraton, Jean Gérardy, Louis Champagne, Denis Nadeau, Athanase d'Auteuil et le Dr F.P. Doyle, de la Division de la Rivière-Seine; André Marion, Alphonse Saurette et Albert St-Hilaire, de la Division de la Rivière-Rouge; Gilles Guyot et Laurent Roy, de la Division de St-Boniface; Mme Ernest Arnal, de la Division du Cheval-Blanc; MM. Georges Guilbault, Georges Beauregard, Origène Fillion et Richard Benoit, surintendants respectivement des Divisions de la Rivière-Seine, du Cheval-Blanc, de St-Boniface et de la Montagne.



Lors d'une réception au gymnase du Collège de St-Boniface, samedi dernier, le président de l'Association des étudiants du cours universitaire du Collège, M. Jean Hébert, a remis au premier ministre Edward Schreyer un parchemin portant les noms de tous les étudiants inscrits cette année aux cours universitaires du Collège. Une foule nombreuse assistait à la soirée de vins et fromages qui fut organisée conjointement par les étudiants et par l'association néo-démocrate de St-Boniface.

Le projet de fusion métropolitaine ne laisse pas la S.F.M. indifférente

Ce n'est pas sans appréhension pour l'avenir de la communauté francophone de la région métropolitaine de Winnipeg que la Société Franco-Manitobaine a entrepris d'étudier le projet par lequel le gouvernement manitobain entend remanier toute la structure municipale de la région urbaine.

Ne voulant pas s'opposer a priori à tout projet de fusion, l'exécutif de la SFM a recommandé aux citoyens francophones de s'intéresser activement à toute la question, en participant aux réunions publiques, en se renseignant sur tous les aspects du projet et en cherchant à en analyser toutes les implications.

Si le gouvernement néo-démocrate veut vraiment que le principe du bilinguisme, reconnu au niveau provincial par le bill 113, devienne une réalité, "il lui faudra, dans tout projet de réaménagement métropolitain, affirme un communiqué de la SFM, sauvegarder le même principe au niveau minicipal en tenant compte du fait français et, partant, bilingue" à St-Boniface.

"Sans cela conclut le communiqué, toute cette politique de bilinguisme ne veut rien dire; car, alors, on donnerait d'une main au palier provincial et on retirerait de l'autre au niveau métropolitain."

D'après le communiqué, deux tiers de la population francophone du Manitoba vivrait dans la région métropolitaine de Winnipeg.

ÉDITORIAL

L'aide aux écoles privées

Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'annoncer qu'il accroîtra son aide aux écoles secondaires privées. En communiquant cette décision, le premier ministre Thatcher a rappelé que le gouvernement avait établi un programme de subventions spéciales aux écoles privées parce qu'il considère celles-ci comme un "actif valable" pour la province.

M. Thatcher a ajouté que son gouvernement cherchait à élever ces subventions spéciales à peu près au même niveau que celles qu'il accorde aux écoles publiques. Il y a douze écoles secondaires privées en Saskatchewan, la plupart dirigées par des Catholiques, des Mennonites et des Luthériens.

En ce domaine, comme en celui des écoles séparées, la Saskatchewan est bien en avance sur le Manitoba. Ici, malgré toutes les recommandations d'une commission royale d'enquête et les exigences de la justice la plus élémentaire, nos gouvernements n'en sont pas encore venus à une formule qui reconnaisse de façon adéquate et tangible l'immense service que les écoles privées rendent à notre province et à notre pays en aidant à former plusieurs de ses chefs de file. — Nous pensons ici non seulement aux institutions catholiques francophones ou anglophones telles que St. Mary's Academy, St. Paul's High School, le Collège de St-Boniface, mais aussi à des écoles non-catholiques de grande réputation telles que Balmoral Hall, St. John's Ravenscourt, pour n'en citer que quelques-unes.

On entend rarement, pour ne pas dire jamais, nos gouvernants affirmer publiquement que ces écoles constituent un "actif valable" pour notre province. Les sectaires du sécularisme sont encore trop puissants au Manitoba pour laisser les coudées franches à notre gouvernement en matière d'aide aux écoles privées. Leur faire justice, ce serait du "suicide politique", dit-on couramment.

Et pendant que nos hommes politiques tergiversent, nos écoles privées sont menacées de disparaître à moins d'exiger des frais de scolarité tellement élevés que seuls les parents très fortunés pourraient se permettre d'y envoyer leurs enfants. Serait-il vraiment juste que les autres jeunes de talents fussent exclus des avantages du secteur privé de l'éducation tout simplement parce qu'on refuse d'aider ces écoles avec les deniers publics?

Le printemps dernier, certains membres du gouvernement actuel ont semblé vouloir prêter une oreille plus attentive aux justes réclamations des écoles privées. Espérons qu'il n'y aura pas que l'assurance-automobile que notre gouvernement aura voulu importer de la Saskatchewan.

* * *

Les gouvernements, tant fédéral que provincial, multiplient depuis quelque temps les consultations publiques. Ils veulent connaître les opinions de l'ensemble des citoyens.

Ces assemblées supposent un public informé. Mais, phénomène assez paradoxal, malgré la multiplicité et la qualité technique des moyens de communications, radio, télévision et journaux, les gens sont mal informés. Ils ne savent pas ce qui se passe, ce qui se pense et se dit. Ils ne semblent pas vouloir s'arrêter à écouter sérieusement les nouvelles, à lire attentivement les journaux.

Notre public francophone n'est pas exempt de cette maladie. Et pourtant, écoutez-le porter des jugements sur n'importe quoi, mais surtout sur les personnes qui ne partagent pas ses opinio[ns et] qui lui proposent de nouveaux objectifs.

Il ne se gêne pas alors d'accuser les uns d'être des ambitieux, les autres des communistes, des séparatistes. Si l'on demande pourquoi un tel jugement, on répond presque immanquablement: "Ben, on dit ça! "

— Qui ça "on"? — Là on ne sait plus trop bien. On s'est contenté de répéter des "on dit" sans prendre la peine de vérifier les sources d'information.

Ou bien, si l'on sait qui l'a dit, on ne s'est pas préoccupé de demander pourquoi il l'a dit, si c'était pour des raisons valables ou simplement pour des motifs purement personnels sans fondement solide.

Chaque homme intelligent a le devoir de se renseigner, de connaître ce qui le concerne d'une manière ou d'une autre. Il doit pour cela prendre le temps de s'informer, d'assister à des réunions, à des cercles d'études, de lire, de consulter des personnes sérieuses et objectives. Il a, en outre, le droit de questionner celui qui l'informe, de vérifier l'exactitude de ses renseignements, de les comparer avec d'autres informations venues d'autres sources. C'est ce qu'on pourrait appeler le "sens critique", dans le bon sens du mot.

On aimerait en trouver une bonne dose dans toutes nos communautés francophones. Au lieu de juger les personnes et les structures d'après des "on dit", que l'on procède plutôt à une information la plus complète possible. On en viendra alors à formuler des appréciations beaucoup plus justes et plus circonspectes que ce que l'on entend, à droite et à gauche, par exemple, sur la Société Franco-Manitobaine, sur la Commission Dumont, sur l'éducation en français. Un public averti, c'est un public qui apprend à s'informer, à lire, à écouter, à poser des questions, à dialoguer sans opiniâtreté, avec respect et compréhension pour l'interlocuteur.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Des précisions sur le Foyer-Vincent

Monsieur le rédacteur,

Ces pauvres bénévoles, on leur en met sur le dos à tort et à travers! On se garde bien de leur donner un coup de main quand ils en auraient besoin, mais par la suite on se permet de leur infliger des coups, pour le moins, injustifiés! On les accuse d'avoir mal fait ce qu'ils ont fait, de n'avoir pas assez donné de leur coeur, de leur énergie, de leur compétence, voire même de leur personne!

A titre de volontaires nous avons beau croire que nous ne devons pas "sonner notre propre clairon", il me semble que nous ne sommes pas tenus d'encaisser continuellement, sans nous défendre de temps à autre.

Au sujet de logements pour personnes âgées "qui se trouvent dans de grands édifices" à Saint-Boniface, et que l'on dit "être de dimensions trop restreintes, trop petits et même pour une personne seule"... Monsieur l'échevin en question aurait dû s'informer avant de lancer des critiques aussi fausses qu'elles sont malvenues et peu constructives.

Le FOYER VINCENT en question n'est sorti du sol ni miraculeusement, ni par magie. Il en a fallu des heures de travail ennuyeux, parfois onéreux, rarement emballant pour recueillir les fonds nécessaires: deux bingos tous les samedis, pendant plusieurs années. Il a fallu ensuite faire les démarches requises auprès de l'hôtel de ville en vue d'obtenir le terrain; ces démarches aboutirent après dix ans de négociations intermittentes. Il a fallu faire les démarches nécessaires auprès du Département provincial de Santé et auprès de la Société d'Hypothèques et de logement, une agence fédérale.

On s'imagine à tort que tous les argents requis furent donnés au Club en question et qu'il n'avait "rien qu'à administrer le projet". Or, la loi qui régit ce genre d'entreprise requiert un financement préalable de 10% de la valeur de l'immeuble, la construction étant terminée. Par exemple si c'est un immeuble qui coûte $1,000,000 à construire, le Club doit fournir un minimum de $100,000... et le minimum ne suffit jamais!

Il y a eu le problème imprévu d'une rivière souterraine. Ceci a nécessité l'usage de piliers de béton armé au lieu du genre de fondation prévu... au coût de $6,000. Certaines portes pour le contrôle des incendies ayant été approuvées par les autorités, et posées, ces mêmes autorités, insistaient qu'il était obligatoire de les remplacer par des portes d'un autre genre. Cela représentait, cette fois, un déboursé supplémentaire de $2,700. Il y eut au moins trois autres imprévus comparables.

D'autre part les fonds provenant du gouvernement provincial ne sont versés qu'après que la bâtisse est terminée. Cette somme est versée en tranches annuelles au cours de 50 ans. Ceci veut dire que l'emprunt de la Société d'Hypothèques et de logement (et c'est bien un emprunt, non pas un don), doit en tenir compte. D'après les règlements, l'emprunt est basé sur un pourcentage de la valeur initiale de l'immeuble et de la valeur deu terrain. Les remboursements annuels se font en fonction du revenu (après soustraction des frais de taxes, de maintien et autres). Ce sont les règlements "de cette agence" qui régissent le chiffre du loyer... qui est de $58 pour un logement d'une pièce et de $76 pour un logement de deux pièces.

Lorsqu'on tient compte de ces faits, on s'aperçoit que l'assistance financière fournie par le Club et par le gouvernement provincial permet de diminuer le loyer que les personnes âgées auraient à payer s'il s'agissait d'une entreprise commerciale... d'au moins 35%.

En ce qui concerne l'exiguïté des logements: ceux d'une pièce sont de 315 pieds carrés et ceux de deux pièces sont de 495 pieds carrés et le plafond est à une hauteur de huit pieds et demi. L'eau, l'électricité, les facilités de lavage et de séchage, les draperies, la cuisinière électrique et le réfrigérateur sont fournis. Il y a de nombreuses armoires et tiroirs et un thermostat dans chaque logement; il y a, à l'endroit où le locataire installe son lit, aussi bien qu'à côté de la baignoire, un bouton avertisseur ("buzzer") que le locataire peut actionner, s'il est mal en train, s'il a besoin d'aide d'urgence.

Je pourrais citer un tas d'autres faits dans le même sens, mais j'estime que ceux-ci devraient suffire à nous justifier. Si Monsieur l'échevin était sincère (quoique mal renseigné) en nous accusant ainsi, il se doit, il nous doit maintenant une rétractation. Nous ne demandons pas qu'on envoie des fleurs. Nous insistons que nous ne soyions pas accusés si injustement et de façon si publique.

Le Secrétariat
du Club St-Vincent
St-Boniface, 24-1-71.

—Qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. (Pascal)

—Chaque être comparé à l'univers n'est qu'un grain de millet, et un rapport au temps, un tour de vrille. (Marc-Aurèle)

Découverte d'une glorieuse épave à Courseulles en Normandie

Il était dangereux et risqué pour les pêcheurs de la côte normande de remonter leurs filets au large de Courseulles face à l'embouchure de la Seulles. Irrémédiablement les filets se trouvaient lacérés ou déchirés par des épaves datant de juin 1944 et qu'il était difficile d'identifier.

Un sergent du 1er Hussards, unité de blindés qui avait débarqué à Courseulles, avait la certitude qu'il s'agissait là d'un Sherman DD, tank amphibie, dont une quinzaine devait reposer là par 20 ou 30 mètres de fond. On sait en effet que ces chars furent mis à l'eau par grosse mer et qu'il leur fut extrêmement difficile de lutter contre de fortes vagues.

L'opération prévue fut reportée car pour renflouer un char de 35 tonnes, il fallait attendre une grande marée. Et c'est finalement vers la mi-octobre que

suite à la page 16

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

À St-Boniface

Le Comité pour la promotion du bilinguisme expose sa position

NOTE - Le Comité pour la Promotion du Bilinguisme, qui a été formé à St-Boniface en décembre dernier, vient de rendre public un document où il expose ses positions relatives au bilinguisme et à l'application du bill 113 dans les écoles de St-Boniface. Le conseil exécutif de ce Comité se compose des personnes suivantes: MM. Robert Connelly, président; Jean-Paul Guenette, vice-président chargé des relations avec les anglophones; Gilbert Boissonneault, trésorier ; Mmes Marguerite Le Dorze, secrétaire, Marie Jubinville documentariste.

L'avenir du bilinguisme dans l'ouest du Canada pourrait bien être décidé par les événements qui vont se dérouler dans la ville de St-Boniface. En jeu est le principe de l'égalité entre Canadiens anglais et français. D'une part, les Canadiens français prétendent qu'ils sont traités comme un groupe minoritaire, et non comme partenaires égaux dans la Confédération. D'autre part, leurs voisins de langue anglaise pour la plupart récusent le principe même de cette égalité; ils sont beaucoup plus nombreux et, en conséquence, considèrent tout à fait normale la position spéciale que leur accorde la règle de la majorité. Il est donc facile pour eux de considérer les demandes de leurs amis francophones comme étant déraisonnables. Et c'est là la pierre d'achoppement du problème: quand on n'arrive pas à s'entendre sur une question aussi fondamentale, est-ce que deux peuples peuvent continuer de cohabiter dans une même ville? St-Boniface, microcosme de la réalité canadienne en matière de bilinguisme? Sans aucun doute.

LA TYRANNIE DE LA MAJORITÉ

Plusieurs anglophones nord-américains ont depuis longtemps fait montre d'une intolérance particulière au sujet des langues. Cela se manifeste entre autre dans les politiques concernant les minorités - Indiens, Esquimaux, Canadiens français et autres. Leur position adoptée en ce qui a trait aux écoles est uniformément ethnique: "Apprenez notre langue à notre façon ou je regrette". C'est là un exemple typique de la "tyrannie de la majorité". Cette position est intenable parce qu'elle est assise sur la fausse prémisse qui prend pour acquis que tout ce qui est bon pour l'anglophone doit "ipso facto" être bon pour le francophone aussi. Cela est aussi erroné et contradictoire que le vieil adage de "droits égaux pour tous". Droits égaux pour tous impliquent nécessairement diversité. Si je puis me permettre l'analogie de la classe scolaire ... garantir chance égale pour tous en éducation veut dire que souvent les possibilités d'éducation vont être sans contredit inégales, étant donné les divergences individuelles chez les enfants. Quoi qu'il soit minoritaire au Québec, le groupe anglophone jouit de son propre système d'écoles publiques. C'est là un droit garanti par la législation provinciale. Ce séparatisme n'est pas considéré par les Québécois comme de la ségrégation, du ghettoïsme. Pourquoi ne pas accorder le même droit aux minorités canadiennes françaises dans les autres provinces? Ou faut-il toujours que la majorité ait deux poids deux mesures?

A SAINT-BONIFACE

Certains parents à Saint-Boniface ont l'air de s'opposer à l'enseignement en français pour tous en ce qui a trait à certains sujets, exemple: les mathématiques et les sciences (résolutions nos 1 et 2 de la motion présentée à la Division Scolaire de St-Boniface no 4). Ce faisant, n'admettent-ils pas que les droits des parents francophones ne doivent pas aller plus loin que ceux que le groupe unilingue est prêt à leur accorder? Les francophones Manitobains veulent ce droit pour eux-mêmes et jamais ne se sont-ils proposés de l'imposer aux autres. Ils s'inquiètent cependant quand ils voient tout ce qui se fait pour diluer le programme au point de le rendre à peu près inefficace. Par contre, il ne faudrait pas qu'on vienne leur imposer l'anglais; ils reconnaissent et acceptent pleinement les réalités socio-économiques manitobaines et le besoin qu'il y a pour eux de bien maîtriser l'anglais.

OBJECTIF DU COMITÉ

Notre comité croit en un Canada bilingue. Nous croyons qu'il est grand temps de démasquer et d'affronter la réalité à St-Boniface, où il est bien évident que la langue française est en péril. Si nous réussissons à vaincre ce problème, et nous savons que cela peut se faire par des gens imbus de bonne volonté et de justice sociale, nous aurons contribué grandement à la renaissance d'un Canada plus riche et plus dynamique. Nous croyons qu'il est possible, hautement désirable même, que la minorité francophone de notre ville éprouve davantage un sens d'identité distincte et de participation accrue à la vie nationale - les deux en même temps. Ces deux idées ne doivent pas nécessairement entrer en conflit mais plutôt se compléter et se renforcer l'une l'autre. De plus, si quelque 75,000 Manitobains dont la langue maternelle est le français vont non seulement survivre mais rayonner du point de vue culturel au milieu de près d'un million d'anglophones, il est clair qu'il faudra insister sur les valeurs qui tiennent à coeur à cette minorité. D'autre part, cette minorité ne devra plus considérer le français comme une seconde langue, finalement très accessoire.

L'IDENTITÉ

Qu'est-ce que c'est que cette identité? Qu'est-ce qui fait que quelqu'un est français ou anglais ou indien? Pour le Canadien français, son identité c'est une identification intégrale et une affinité pour la langue française, la culture française. Cela englobe certaines façons d'assumer ses responsabilités sociales et personnelles, certaines façons acceptées d'exprimer ou de contrôler ses émotions, des jugements de valeur sur les gens et leurs actions. En résumé, c'est son "nécessaire d'intégration". Le bilinguisme pour lui veut dire la possibilité d'utiliser la langue française comme langue première mais aussi de pouvoir être fonctionnel en anglais, comme langue de deuxième choix. Pour l'anglophone, le même principe vaut, tout en renversant l'ordre des langues.

Pour développer son identité et sa culture dans l'ambiance de St-Boniface, la minorité française a besoin d'un meilleur enseignement, d'un meilleur service d'orientation, de plus de créativité, d'aiguiser son sens de la réalité et d'élargir ses horizons quant à son rôle dans la mosaïque canadienne. Elle doit être alerte, énergique, vigilante, ne pas avoir peur de se prononcer et avoir accès aux techniques les plus modernes de l'action sociale. Nous sommes également d'avis qu'elle doit se préoccuper davantage de moderniser son mode de vie plutôt que de le défendre.

En développant son identité, le Canadien français va apprendre à se respecter lui-même et se mériter le respect de ses voisins. L'anglophone respecte celui qui se respecte. Nous sommes tous en faveur de promouvoir "l'harmonie et les bonnes relations entre les différents groupes ethniques de St-Boniface" comme le prône un groupe, mais selon nous la bonne entente et l'harmonie entre les groupes vient du for intérieur et de l'amour propre. Quelqu'un qui se respecte lui-même peut ensuite respecter les autres. Keith Spicer, Commissaire fédéral sur le bilinguisme s'exprimait ainsi: "Les efforts pour l'expansion du bilinguisme au Canada seront futiles si les minorités isolées ne souhaitent pas ardemment continuer à vivre et à rayonner en français". L'anglophone peut souffrir tout autant d'un manque d'identité. Brian Stock, un intellectuel canadien émigré en Grande-Bretagne écrivait dans "The Atlantic Monthly" de novembre 1964: "Le Canada m'a tout donné: la santé, l'argent, la culture. Mais il ne m'a pas donné la chose essentielle: le sens de mon identité, sans lequel tout le reste est inutile. On ne peut pas indéfiniment croire en une nation qui n'existe pas".

LE BILL 113 ET L'ÉCOLE

Le Bill 113 corrige d'anciens torts. Sa promulgation ne devrait pas être considérée comme une concession aux Canadiens français mais plutôt la restauration d'un climat indispensable à la coexistence de deux peuples, sans quoi le Canada perd sa raison d'être. Si l'on interprète le Bill 113 comme un moyen de satisfaire aux réclamations francophones, c'est figer les rapports de deux groupes en termes d'affrontement. L'envisager comme le "sine qua non" d'une coopération mutuelle entre les deux partenaires c'est de rendre pleine justice à la vocation du Canada.

L'égalité linguistique doit être garantie. A notre avis l'école est un outil essentiel pour faire connaître et pour enrichir la langue et la culture. C'est une farce de parler d'un pays bilingue sans avoir un système d'enseignement, d'écoles pédagogiques, d'orienteurs, de personnel, etc., qui mettent en valeur un fait français véritable en dehors du Québec. Il est également utopique de dire que c'est la seule responsabilité du foyer de conserver et d'enrichir la langue. A moins que le français ne soit enseigné par des professeurs sensibilisés au problème, qu'on ne lui donne le prestige d'une reconnaissance officielle et qu'on ne lui permette de se rafraîchir et de s'enrichir par de nouveaux contacts, il est condamné à mourir lentement à St-Boniface. Malheureusement déjà dans certains quartiers les signes avant-coureurs de la mort

Suite à la page 12

CBWFT

SAMEDI 6 FEVRIER

11.35 Cinéma "le requin est au parfum. (Italien 1967).

DIMANCHE 7 FEVRIER

11.30 Cinéma "Le Cheik blanc". (Italien 1951).

LUNDI 8 FEVRIER

11.30 Cinéma "Le chasseur de Chez Maxime" (Français 1954).

MARDI 9 FEVRIER

11.30 Ciné Club "Le poing dans les poches". (Italien 1966).

MERCREDI 10 FEVRIER

7.00 France Panorama
8.00 Univers des sports
9.00 *Valérie et l'aventure.
11.30 Cinéma "Le roi" (France 1949).

JEUDI 11 FEVRIER

8.00 *Les grands Films. "Pas d'escale pour le vol 6". (Américain).
11.00 Cinéma "Vanina Vanini". (Franco-Italien 1961).

VENDREDI 12 FEVRIER

12.45 Saturnin
1.00 La souris verte
1.15 Emission scolaire
11.30 Cinéma "Volpone" (France 1940).

Le Foyer-Vincent: une autre réussite du Club St-Vincent

Un an à peine après en avoir formulé le projet, le Club St-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang inaugurera officiellement samedi prochain, 6 février, le Foyer-Vincent qu'il a fait ériger au 200, de la rue Horace, à St-Boniface.

Enregistrée sous le nom de Foyer-Vincent Inc., l'entreprise aura coûté près de $960,000. L'édifice de dix étages fournit un logement à la fois très simple et très moderne à 113 personnes âgées, dont dix couples. Chaque appartement est muni d'une salle de bain, d'une cuisinière et d'un refrigérateur. Deux ascenseurs évitent aux locataires de se servir des escaliers. Le loyer actuel est fixé à $58.76. La liste de personnes qui ont demandé d'être admises au Foyer compte en ce moment pas moins de 150 noms.

C'est en novembre 1969 que les membres du Club St-Vincent décidèrent de lancer le projet d'un édifice d'habitation pour personnes âgées. Ils consentirent d'y verser $100,000. Le gouvernement provincial offrit une subvention de $179,600 et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement accorda un prêt de $672,000 remboursable en cinquante ans.

Le Club St-Vincent n'en était pas à ses premières armes en fait de projets audacieux. Grâce à des volontaires entreprenants, à des bingos fort bien dirigés et à une administration judicieuse des fonds accumulés, le Club avait déjà à son actif l'école élémentaire et secondaire du Précieux-Sang et une fondation de bourses d'études. En l'espace de quinze ans, soit de 1954 à 1969, le Club St-Vincent a ainsi versé au bénéfice de la population francophone du sud de St-Boniface, c'est-à-dire celle de la paroisse du Précieux-Sang, la jolie somme de $750,000 sans compter les milliers d'heures de services bénévoles de la part de tous ses membres.

Le personnel d'administration du Foyer-Vincent Inc. se compose des membres du Club St-Vincent, tous des Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet. Son conseil exécutif comprend six membres: MM. Philippe Jeanson, président; Léo Landry, vice-président; Marcel Morier, secrétaire; Hervé Sala, Edgar Rougeau et Charles Boulet, conseillers.

"Pour le moment, le Foyer-Vincent constitue la dernière activité du Club St-Vincent", a affirmé un de ses principaux collaborateurs. Sans doute, en attendant que d'autre grande cause lui vienne à l'esprit!

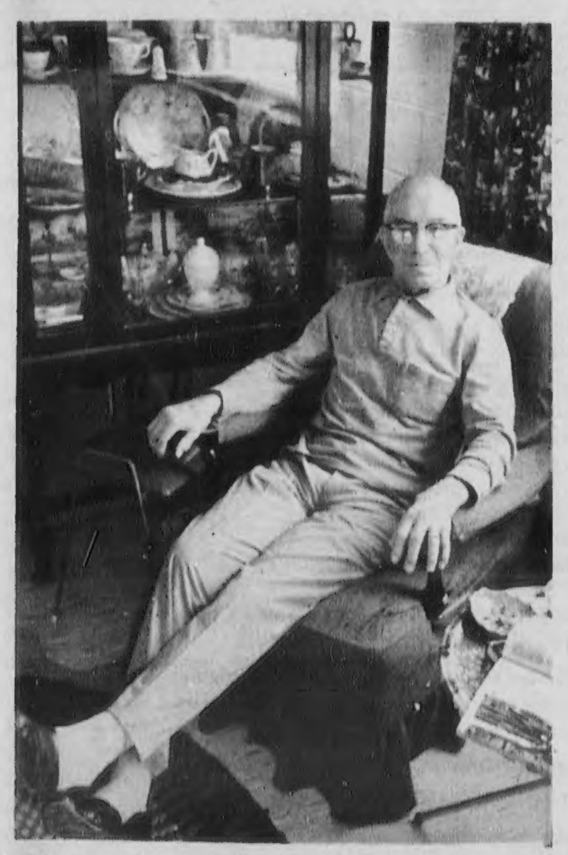


Vue sur la ville prise du salon du dixième étage.



Pour Mme Annette Beaudoin, sa chambre du dixième étage "c'est presque le ciel". On y remarque le bon goût et la simplicité de la vraie ménagère canadienne-française.

La doyenne du Foyer, Mme Eugénie Ledoux ne se laisse pas arrêter par ses 92 ans. "On a bien ses rhumatismes à mon âge, mais ça va quand même", dit-elle. Elle aime bien sa cuisinière et son refrigérateur.



A 84 ans, un homme a bien le droit de se détendre un peu, surtout quand il a été de tous les métiers comme M. Engelbert Nys qui est arrivé de Belgique à St-Boniface en 1906 et y a passé toute sa vie. M. Nys aime ranger sa chambre avec la précision du militaire qu'il a déjà été.

AUBIGNY

Comité paroissial

Le comité paroissial a tenu sa réunion le 20 janvier. Il fut alors décidé d'organiser une partie de cartes pour le dimanche 7 février à la salle paroissiale.

10e anniversaire de la Caisse populaire

Le 19 février un souper sera servi à l'occasion du 10e anniversaire de la Caisse populaire dans la paroisse.

Condoléances

La paroisse offre ses plus sincères condoléances à la famille Ovide Vermette ainsi qu'à M. Gabriel Ritchot à l'occasion du décès de Mme Alice Beaudette.

—Sans la pluie, en vérité, on ignorerait tous les charmes du beau temps. (Topffer)

La communion au calice à compter du 1er février

OTTAWA— Dans tous les diocèses du Canada, à compter du 1er février prochain, les fidèles pourront communier plus fréquemment au pain et au vin selon une liste de cas prévus et énumérés dans le Bulletin National de Liturgie (no 29).

Au cours de leur réunion de l'automne dernier, les évêques du Canada ont jugé opportun d'autoriser la communion sous cette forme "pour que la plénitude du signe sacramentel soit plus clairement manifestée".

Ce retour à un double rite en usage pendant plus de 1,000 ans dans l'Eglise occidentale, risquera de surprendre ceux qui auraient oublié que le Christ luimême a "donné l'Eucharistie à son Eglise sous le double signe du pain et du vin". Si la communion au calice est disparue au cours des siècles, ce fut surtout pour des raisons d'ordre pratique, comme la difficulté de manipuler la coupe dans une assemblée nombreuse et le danger de la répandre. D'autre part, les fidèles étaient rassurés par le développement de la doctrine qui affirmait et affirme encore que le Christ est tout entier présent, aussi bien sous le signe du pain que sous le signe du vin.

L'idée de revenir à la communion au calice - dans des circonstances qui n'allongeront pas démesurément une célébration et n'empêcheront pas une distribution digne et respectueuse du sacrement - s'inspire du renouveau liturgique arrêté par Vatican II. Une des visées fondamentales de cette réforme consiste précisément à rendre aux signes sacrés "toute la richesse de leur signification". Il faut que les signes liturgiques "parlent" aux fidèles, qu'ils puissent créer un climat favorable à l'éveil, à la croissance et à l'expression de la foi. Le fait de boire à une même coupe à l'intérieur d'un repas de communion symbolise davantage l'union et le partage propres à l'Eucharistie. Les fidèles comprendront que la coupe n'est plus réservée au clergé: le Christ l'a offerte "à tous".

Parmi les cas où la communion au calice est autorisée, il importe de signaler les suivants:

A) à toutes les personnes présentes
 1) quand la messe est célébrée au domicile d'une personne malade conformément aux normes actuelles;
 2) aux messes dans les Séminaires et dans les maisons des communautés religieuses;
 3) aux "messes de groupes particuliers";
 4) à la messe du soir du Jeudi Saint, et à la Veillée pascale;

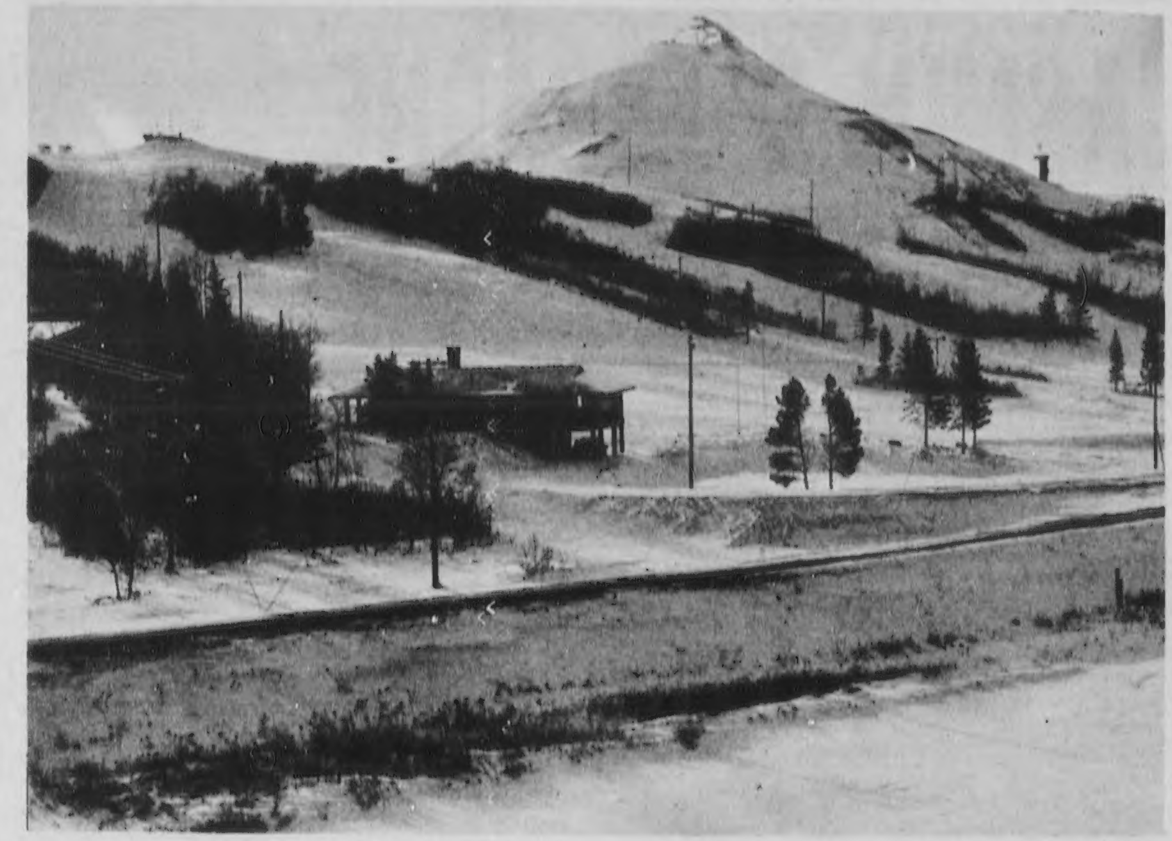
B) aux époux à la messe de leur mariage et aux ordonnés à la messe de leur ordination ainsi qu'à toutes les personnes présentes à ces cérémonies;

C) en toute autre occasion que l'Ordinaire du lieu juge appropriée.

Tout en rappelant que la communion au calice a pour

suite à la page 12

Toutes les routes mènent en Saskatchewan



Grâce à un projet assez original, imaginé par la Saskatchewan Travel Association, l'immense province du blé recevra, en 1971, presque autant de visiteurs qu'elle a d'habitants.

Pour la première fois depuis que la sécheresse, la poussière et la misère noire des années '30 les en ont chassés, des milliers de gens reverront leur pays d'origine et trouveront combien la Saskatchewan de leur enfance a changé et progressé.

En effet, 1971 est la "Homecoming Year" en Saskatchewan. Des centaines de milliers de lettres ont été envoyées l'année dernière aux anciens Saskatchewanais dispersés de par le monde les invitant à "revenir" en 1971 et à se réjouir dans la chaude atmosphère de leur ancien "chez-soi".

Patronné conjointement par le ministère provincial de l'Industrie et la Saskatchewan Travel Association, la "Homecoming Year '71" sera surtout une entreprise populaire comptant sur l'esprit d'initiative, l'enthousiasme des individus et des organismes de chaque localité.

Certaines grandes activités servent déjà d'appâts pour attirer les visiteurs. A Saskatoon, les Jeux d'hiver canadiens, qui dureront dix jours à compter du 11 février, rassembleront les meilleurs athlètes amateurs de tout le pays et, - ce qui est peut-être encore plus important pour la publicité - les chroniqueurs sportifs et les cameramen les plus prestigieux du Canada. Nul doute que Saskatoon se fendra en quatre pour flatter le ventre et le "goulot" de tous ces scribouilleurs !

Il y aura aussi un grand concours de photographie sur la Saskatchewan, dont le premier prix sera une propriété et un chalet sur le Lac La Ronge, et le tournoi de Golf professionnel du Canada, également à Saskatoon, au mois d'août.

Ceux qui connaissent la Saskatchewan savent qu'il ne faut pas se le laisser méprendre par la placidité habituelle de sa population durant les mois d'hiver. Vienne avril et ce sera non seulement le ronflement des tracteurs et le grincement des semoirs ! Les Saskatchewanais ouvriront toutes larges leurs portes et, verre en main, chanteront "Bienvenue, chez nous !"

Des leçons de français durant l'heure du déjeuner

Des employés du ministère de l'Education, à Regina, se sont mis à apprendre le français à midi, durant l'heure du déjeuner. Trois fois par semaine, 35 employés suivent des cours de français oral sous la direction de M. Louis Jule, conseiller des programmes de français auprès du ministère.

Ce sont les employés eux-mêmes qui ont demandé à M. Jule s'ils ne pourraient pas recevoir quelques leçons de français. Le projet vise à donner une certaine facilité à lire et à écrire en français.



M. Jonh Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, allume la torche à la Flamme du Centenaire, au cours de la cérémonie du départ de la Flamme des Jeux d'hiver du Canada de 1971 pour Saskatoon où les Jeux se tiendront du 12 au 21 février.

Conseiller des programmes de français

M. Robert-Joseph Cousin, ci-devant professeur de français au Thom Collegiate de Regina, vient d'être nommé Conseiller des programmes de français auprès du ministère de l'Education de la Saskatchewan.

En annonçant cette nouvelle, le ministre de l'Education, M. J.C. McIsaac a fait remarquer que la province continue à aller de l'avant dans les cours de français dans les écoles. "Environ 91,000 étudiants apprennent maintenant le français, la plupart comme deuxième langue, et les autres comme langue d'enseignement dans dix écoles désignées de langue française", a dit M. McIsaac.

M. Cousin, qui est aussi président de la section locale de l'ACFC, verra à l'amélioration de l'enseignement du français dans les écoles et assurera aux enseignants des services consultatifs.

Le flambeau des jeux d'hiver en route vers Saskatoon

Monté sur un traîneau attelé à une motoneige, le flambeau des Jeux d'hiver canadiens a été allumé à la flamme du Centenaire à Ottawa, le 21 janvier dernier, et se dirige à l'heure actuelle vers Saskatoon. Quelque 300 motoneiges participent à ce trajet qui couvrira 2,400 milles en 60 étapes. Le flambeau arrivera à Saskatoon pour l'ouverture des Jeux d'hiver canadiens, le 11 février.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

–Tout cela parce que déjà vous m'aimiez et vous auriez voulu être aimée de moi, n'est-ce pas?...

Elle sentit sombrer son courage d'être franche, sa volonté de se libérer. Elle tira longuement une bouffée en fermant les yeux... Puis se redressa et résolument prononça:

–Aujourd'hui, je tiens à être tout à fait franche vis-à-vis de vous.

–Que vous aimiez ou n'aimiez pas le champagne, ou le café, ou le tabac, cela ne change rien à mes intentions. Je souhaite chaque jour davantage que vous deveniez ma femme.

–Vous savez parfaitement que vos parents ne vous permettront pas d'épouser une jeune fille appartenant à une famille aussi modeste que la mienne.

Il ouvrit les yeux, la bouche, arqua les sourcils:

–Ne descendez-vous pas?...

Elle partit d'un éclat de rire:

–Du marquis de Calviani?... Mensonge! Tout cela n'était que mensonge.

Il prit une chaise, s'assit à côté d'elle:

–Quoi? Vous m'aimiez donc à ce point, pour avoir recours, vous si franche, à de tels mensonges afin de me plaire?...Oublions tout ceci. Vous êtes jolie et je vous adore.

Il rapprocha sa chaise. C'était désespérant! Elle n'en sortira pas. Dans son esprit des pensées rapides se bousculaient, tandis qu'il lui confirmait la condition la plus importante:

–Vous ne déplaisez pas à ma mère.

A ce moment précis apparut Philippe. Il n'entra pas. Monique se mit à trembler.

–Qu'avez-vous? lui demanda Jean-Pierre.

–Mais... Rien.

L'autre avait disparu.

–Je dois vous dire que, dans l'immédiat, ma mère et moi sommes sur le point de prendre une décision importante.

–Une décision?

–Oui, je vous en parlerai quand elle sera définitivement arrêtée.

Il regarda sa montre au poignet:

–Oh! oh! fit-il en se levant, je suis en retard, ma mère doit m'attendre. Nous allons au couvent. Maman désire passer la journée avec sa soeur.

Aussitôt après, Monique se disposa à aller muser dans les rues de la ville en attendant les visites organisées de l'après-midi.

Un peu nerveuse, elle traversa le patio à galeries, frôla les pots de fleurs autour de la fontaine centrale... Près de la porte, un cireur offrait ses services, tandis que l'homme sombre sortait avec des chaussures, lançant des éclairs à chaque pas.

Marchant d'un pas alerte, cherchant l'ombre entre les murailles immaculées dont la réverbération lui brûlait les yeux, elle pensait à tout ce qui s'était passé depuis qu'elle se trouvait à Séville. Tout d'abord, elle fut toute étonnée de constater qu'une nuit seulement s'était écoulée depuis son arrivée dans cette ville.

Au carrefour, l'agent de la circulation, sous son grand parasol de plage à larges bandes de la couleur du ciel et de l'orange, tournant avec le soleil, lui fit signe que le passage était libre.

Devant une librairie, l'idée ne lui vint même pas d'acheter un magazine ou un des journaux de France qui remplissaient la vitrine.

A l'entrée de la rue des Serpes, sinueuse et étroite, parmi la nuée des vendeurs de cigarettes, de fleurs et d'une infinité de menues choses, un petit garçon lui présenta une grappe de lunettes noires, murmurant des mots inintelligibles. Elle en accepta une paire moyennant quelques pesetas. Derrière cet écran fumé, elle se sentit tout à coup plus calme.

Devant elle, cheminait une jeune fille au visage de Madone brune, ombré de la classique mantille noire. Dans ses mains richement baguées sous la mitaine de dentelle, elle serre un livre de messe. Comme elle aurait voulu lui parler! Lui dire son tourment. Peut-être que, pour elle aussi, en dehors de la fortune qu'elle semble posséder, le mariage, but suprême de toute jeune fille, pose un problème derrière ses yeux sombres. Son Espagnol de mari la laissera-t-il sortir seule lorsqu'elle sera mariée? Ou devra-t-elle, comme aujourd'hui, telle une enfant, être toujours accompagnée par sa mère ou sa tante?

Des hommes jeunes et bruns criaient en déployant de longues feuilles bariolées, comme s'ils disputaient les passants. Elle s'en approcha, ils crièrent plus fort:

–"Pour aujourd'hui! Pour aujourd'hui!"

–"Deux seulement! deux seulement!"

Elle s'en éloigna aussitôt, sans être sûre que c'était des aveugles qui vendaient des billets de la loterie nationale.

Les enfants vont-ils à l'école, dans ce pays doré, par ce joli mois de mai? A cette heure de la matinée, à l'heure où chez nous ils récitent leurs leçons, ils sont partout et demandent l'aumône. Peut-être récitent-ils une leçon, eux aussi. Rien n'est plus curieux que ces petites filles aux robes arrivant à la cheville. La jeune Française crut d'abord à quelques exceptions, mais non, même celles-ci qui dansent dans la rue en levant en l'air leurs bras noirauds ont des tabliers au-dessous du mollet. C'était très amusant de les voir se cambrer, s'avancer l'une vers l'autre, dans une attitude de provocation, tourner sur elles-mêmes et claquer des doigts sans sourire. Elles savent que lorsque passent des dames blondes ou des messieurs à appareils photographiques, il convient de placer une petite démonstration chorégraphique. Il est rare qu'après ça elles ne récoltent pas quelques pesetas. Monique leur jeta à la volée quelques petites pièces qu'elles ramassèrent en criant: "gracias, gracias, senoritas!"

Dans cette rue, où ne circule aucune voiture, la foule s'écoule comme un fleuve, remplissant la chaussée entre les chaises des cafés et les marchandises qui débordent, partout.

Madame Rivière sortait d'un magasin et se frayait difficilement un passage avec une immense valise et un imperméable dont elle venait de faire l'emplette. Les deux jeunes filles suisses, devant un éventaire, choisissaient des mouchoirs ornés d'une Giralda. L'une d'elles s'était pourvue, en outre, d'une paire de castagnettes et elle s'exerçait à en jouer.

Même à cette heure matinale, les hommes étaient assis aux tables des cafés, d'autres se promenaient nonchalamment sur les dalles les plates de la chaussée, discutant ou rêvant... L'un d'eux se mit à suivre cette charmante étrangère qui s'en allait ainsi toute seule. Il sembla vouloir lier connaissance, s'en approcha un peu trop comme pour lui prendre le bras, murmurant quelque chose que le débit rapide ne permettait pas de traduire. Elle le bouscula légèrement. Il se redressa, le regard en feu, le sourcil menaçant. Apeurée, Monique se précipita vers le trottoir et son élan la projeta tout contre une vitrine devant laquelle Philippe admirait les chemises de soie et les cravates.

–Avez-vous entendu ce qu'il a dit?

–Une vérité profonde et que je fais mienne, dit-il en la tenant contre lui.

–Mais quoi?

–"Séville est plus belle depuis que t'y promènes..." C'est un "piropo". Ils ne sont pas toujours aussi jolis.

–Comment sait-il que je ne suis pas d'ici?

–Croyez-vous donc que cela ne se voit pas? Vous imaginez-vous avoir le type espagnol, avec vos cheveux clairs, vos yeux bleus et votre teint de camélia?

Elle rougit sous les détails énumérés dans un sourire admiratif qui s'effaça rapidement, et il reprit:

à suivre

DÉCÈS

NORTH BATTLEFORD

MME GERMAIN BEC

Le samedi 9 janvier est décédée à l'hôpital de North Battleford, Mme Germain Bec (née Mélanie Assié) à l'âge de 79 ans. Née en France, à Plaisance, dans le Département de l'Aveyron, le 29 mars 1891, elle se maria en novembre 1909. Elle vint au Canada avec son mari en mai 1910 et ils s'installèrent sur un homestead dans le district d'Edam. Ils se retirèrent à North Battleford en 1952. Mme Germain Bec faisait partie de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne.

Le lundi soir 11 janvier, une messe fut dite et les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes de North Battleford par le R. P. D. Lafrance, O. M.I. Les funérailles eurent lieu en l'église du Christ-Roi d'Edam le mardi 12 janvier. M. l'abbé Ernest Labbé, curé de Debden, et autrefois curé d'Edam, chanta le service funèbre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial d'Edam. Le salon mortuaire Sallows and McDonald était en charge des funérailles.

Les porteurs furent les petits-fils de la défunte: Roger, Paul et Léonel Bec, Paul Morin, Louis Gratton et Charles Bellanger. Un goûter fut servi après les funérailles par les Dames Catholiques d'Edam.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Rémi, d'Edam, Jean, de North Battleford, et Louis, de Red Deer, Alberta; cinq filles, Léa (Mme Antoine Morin) et Alice (Mme Wilfrid Gratton), d'Edam, Jeanne (Mme Arthur Bellanger), de Mervin, Célestine, de North Battleford, et Maria, de Debden; vingt-six petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Germain Bec remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles, envois de cartes de condoléances ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur mère.

ST-DENIS

Funérailles

Plusieurs personnes assistèrent aux funérailles de M. Ernest Grisé, anciennement de St-Denis, qui avaient lieu en l'église Sts-Martyrs-Canadiens. M. Grisé était le père de MM. Armand et René Grisé de cette paroisse.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes: Mme Cécile LeBlanc patiente à l'hôpital St-Paul; Mme Laurent Rioux, à l'hôpital de l'Université; Mlle Bernadette Denis et M. Maurice Haudegand, qui firent un séjour à "City Hospital".

Nouvelles de la campagne

LA SALLE

Réunion de l'APM

Le 18 janvier, à 8 h p.m., eut lieu une assemblée de Parents et Maîtres à l'école de La Salle. Le but de cette réunion était de demander aux parents et aux professeurs s'ils tenaient à continuer ces rencontres. L'invité d'honneur était M. Georges Forest.

Le conférencier commença par donner à l'assistance sa philosophie sur l'importance des réunions de Parents et Maîtres.

Il sut captiver les auditeurs en leur expliquant l'importance des rencontres entre Parents et Maîtres. "Elles aident, dit-il, à se connaître davantage, à dialoguer, à se renseigner sur les nouvelles méthodes d'enseignement et à chercher des solutions aux divers problèmes qui se présentent."

M. Forest a bien noté que le besoin actuel des écoles était la participation et la collaboration de tous les effectifs de notre société en général: les éducateurs, les commissaires et la Société Franco-Manitobaine afin de mieux accomplir ce travail et la formation de nos enfants pour l'avenir.

Après ces paroles, les parents étaient convaincus que ces réunions étaient d'une grande valeur et avaient leur raison d'être. Elles doivent donc continuer.

M. Forest proposa un champ d'action: l'étude du Bill 113 et le français dans nos écoles.

Merci à M. Forest pour ses paroles encourageantes qui furent pour tous un vrai stimulant.

AUBIGNY

Ligue des femmes catholiques

A la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques le 12 janvier, on proposa qu'un don de $10 soit donné à Sr Fiola, m.o., qui s'occupe des sourds-muets. Mme Lorette Sorin accepta de voir à l'envoi de timbres et de cartes de Noël usagés aux missions.

Après l'ajournement de la réunion, on recevait deux invités d'honneur: MM. Maxime Désaulniers et Claude Gagné qui parlèrent du but de la Société Franco-Manitobaine, qui est de faire accepter plus de français au niveau primaire afin de permettre la survivance de la langue française chez les jeunes. La soirée se termina par un excellent goûter.

TREHERNE

CLUB 4 H

La 4e assemblée du Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu le mercredi 13 janvier. Les minutes de notre dernière assemblée ainsi que des cartes de remerciements reçues de Mme Daglish et du Père Noël furent lues.

Les membres ont décidé que nos discours publics auraient lieu le 28 février. Vu que notre secrétaire, Agnès Fouasse, a donné sa démission Ginette Fouasse fut élue secrétaire.

Mariette Bosc, Jocelyne Le Neal, Lucille Lecoq, Nicole Deroche, Pierre Mao et Robert Le Moullec sont allés aux interviews à Somerset, le vendredi 15 janvier. Bonne chance à tous!

MARIAGES

ST-DENIS

CHICOINE-LEPAGE

Le samedi 19 décembre, M. l'abbé Gustave Dubois bénissait le mariage de Mlle Mariette Lepage, fille de M. et Mme Alexandre Lepage, de St-Denis, à M. Donald Chicoine, fils de M. Armand Chicoine, de Léoville, et cousin du célébrant.

Le cortège nuptial fit son entrée dans l'église au son de "O Perfect Love". La mariée était vêtue d'une longue toilette de brocart blanc. Son voile court était retenu par des marguerites blanches. Son bouquet se composait de marguerites jaunes et orange. M. et Mme Emile Gaudet agissaient comme témoins. Mme Gaudet portait une longue robe en crêpe vert garnie de dentelle blanche et tenait un bouquet de marguerites blanches.

M. l'abbé Pouliot, de Léoville, assistait au choeur, Joël et Bernard Lepage, frères de la mariée, étaient servants de messe, tandis que M. André Chicoine, frère du marié, lut l'épître et M. Michel Lepage agissait comme huissier. Mlle Michelle Hounjet touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut réception chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux résident à Toronto où tous deux sont employés.

Une interview par Irène Mahé

Une couturière de St-Boniface parle de mode

Jeune étudiante de vingt ans, Pauline Vincent s'intéresse depuis longtemps à la mode et à la couture. Lors d'une interview, Mlle Vincent a parlé de ses débuts, de la mode et de sa première collection pour le printemps.

Q.–QUAND AVEZ-VOUS COMMENCE A COUDRE ET A FAIRE VOS PROPRES DESSINS?

MLLE VINCENT– J'avais à peu près 10 ans quand j'ai fait mon linge de poupée. Vers 11 ans ou 12 ans j'en étais rendu aux robes. A 16 ans j'ai commencé à dessiner mes robes et mes complets.

Q.–OU AVEZ-VOUS APPRIS A COUDRE ET A FAIRE DES PATRONS?

MLLE VINCENT–J'ai suivi plusieurs cours de couture. A l'école, Soeur Eva me donnait du surplus parce que je restais après la classe. J'ai appris seule à faire mes patrons. Quand j'avais des difficultés, une de mes tantes me dépannait.

J'ai commencé en modifiant les patrons et ensuite à les mélanger. Je prenais le haut d'un patron, la jupe d'un autre, etc. Puis j'ai décidé qu'il serait plus facile de faire mes propres patrons.

Q.–AVEZ-VOUS COUSU POUR LE COMPTE DES AUTRES?

MLLE VINCENT–Oui, pour des amis. Jusqu'ici je ne chargeais pas pour le sketch ou le patron. Je n'osais pas. Mais depuis que le Unicorn a produit quelques-uns de mes dessins, certaines clientes m'ont offert d'acheter mes dessins, c'est difficile, parce que je suis jeune et les gens se demandent si j'ai assez d'expérience.

Q.–QU'AIMEZ-VOUS EN FAIT COUPE?

MLLE VINCENT–Moi, je préfère une coupe classique. Avant tout j'aime les coupes assez conservatrices, des coupes qui font chics.

Q.–QUE PENSEZ-VOUS DE LA MIDI, LA MINI ET LE MAXI?

MLLE VINCENT–Je lisais justement que la midi allait disparaître. Maintenant il va y avoir la "longuette", qui se portera 2 pouces sous le genou et le "ankle length" qui arrive juste au-dessus de la cheville. La "longuette" va se porter pendant la journée et le "ankle length" sera pour l'heure du cocktail et la soirée. Le "gaucho" est fini. Les "knickers" seront assez populaires cet été, mais je ne crois pas qu'ils fassent longue vie. Cet été ce sont les culottes courtes appelées "hot pants" qui vont dominer. D'ailleurs, la seule façon de porter la mini, ce sera avec les culottes courtes.

Q.–DANS PLUSIEURS COLLECTIONS ITALIENNES ON VOIT LA CULOTTE COURTE. QU'EN PENSEZ-VOUS?

MLLE VINCENT –Moi je les fais un peu plus longues. Je crois que son destin sera pareil à celui des "knickers". Valentino est celui qui pousse les "shorts", mais Marc Bohan de Dior refuse de les introduire dans sa collection. Valentino en fait pour porter en tout temps. Le soir on les met avec un décolleté et un gilet très long. C'est bien, mais ce n'est pas élégant. Puis pour ce genre d'ensemble il faut être grande et mince.

Q.–QUELLES SONT VOS COULEURS PREFEREES?

MLLE VINCENT–Il y a trois ans je me bornais au vert. Maintenant je crois qu'il ne faut pas avoir de couleur préférée. Je n'aime pas les pastels, ça fait bébé. J'aime les couleurs sombres et riches, telles que le noir ou le brun foncé. Ça ajoute un peu de mystère à la femme.

Q.–AIMEZ-VOUS LES TISSUS BARIOLES?

MLLE VINCENT–J'ai découvert le bariolé il y a un an. Avant je ne m'en servais jamais. Pour ma collection de printemps il va y avoir beaucoup de bariolés, très peu de couleurs solides. Les bariolés conviennent plus pour l'été et le printemps. En fait de tissu je vais me servir de voile, de chiffon et de synthétique.

Q.–OU PRENEZ-VOUS VOTRE INSPIRATION?

MLLE VINCENT–Je crée à partir du tissu. Je choisis le tissu, puis l'idée d'un dessin me vient après. Parfois je m'inspire des costumes de théâtre, parce que la coupe est exagérée, alors en adoucissant la coupe et en l'adaptant à notre époque on peut créer de très beaux modèles. Cette année, par exemple, on s'inspire des années '40.

Q.–EST-CE QUE VOUS ALLEZ CHERCHER L'INSPIRATION CHEZ LES COUTURIERS?

MLLE VINCENT–Sans doute, parce que je les suis de près, mais je ne veux pas les copier.

Q.–QUI EST VOTRE COUTURIER PREFERE ET POURQUOI?

MLLE VINCENT–Je crois que c'est Saint-Laurent, à cause de sa souplesse et de son originalité. Je pense qu'il est le couturier qui montre le plus de potentiel en ce moment. Il fait de tout et il est toujours différent. Il y a certaines choses, par contre, que je préfère chez d'autres couturiers. J'aime Chanel pour ses complets et cette coupe sévère, Ungaro pour ses manteaux, puis Dior pour ses robes de soirée. Dior fait très élégant.

Q.–QUEL GENRE DE TISSU AIMEZ-VOUS TRAVAILLER?

MLLE VINCENT–Les tissus épais. J'aime le produit fini d'un voile ou d'un chiffon, mais je déteste les travailler. On ne sait jamais si l'on va réussir.

Q.–QUE PENSEZ-VOUS DES PANTALONS?

MLLE VINCENT–Le pantalon est fini. Aucun couturier n'a montré de pantalons dans sa collection printemps-été. C'est du passé. A Winnipeg la femme commence seulement à porter le pantalon. On va probablement voir cela ici cet été.

Q.–CROYEZ-VOUS QUE LA MODE REDEVIENNE PLUS FEMININE?

MLLE VINCENT–Oui. Cet été j'entrevois beaucoup de décolleté et de bouffant. Je crois qu'il va y avoir beaucoup d'ampleur dans les jupes, beaucoup de blouses à grand collet. La robe paysanne va survivre cet été. Je crois que plusieurs femmes porteront la robe longue sur la rue. Je crois qu'une fois qu'on commence à porter les robes longues on ne veut plus retourner à la mini. Moi je me sens mieux en midi ou en longuette.

Q.–AIMEZ-VOUS LE DECOLLETE DE DOS?

MLLE VINCENT–Je l'adore. Je m'en sers plus souvent que le décolleté de devant. Souvent le décolleté de dos va être plus osé que celui de devant parce que la femme en général a un très beau dos.

Q.–QUE VOYEZ-VOUS POUR LE PRINTEMPS?

MLLE VINCENT–Pas de pantalon. C'est bête, parce que c'est le contraire qui va probablement se produire à Winnipeg. Les culottes courtes vont remplacer le pantalon. Il va y avoir beaucoup de jupes longues coupées sur le biais avec la taille haute. J'espère voir de gros chapeaux et beaucoup de bijoux, des tissus très féminins, très légers, le voile, le chiffon. S'il y a des manteaux, ils seront très simples mais je crois que la cape prendra le dessus.

Q.–FAITES-VOUS DES CHOSES POUR LES HOMMES?

MLLE VINCENT–Très peu. Je ne suis pas assez au courant pour prévoir la mode masculine.

Q.–PLACEZ-VOUS BEAUCOUP D'IMPORTANCE SUR LES ACCESSOIRES?

MLLE VINCENT–Oui, mais ce qui compte pour moi, avant tout, c'est le tissu. Les accessoires viennent compléter le tissu et la coupe. C'est difficile de trouver ce que l'on veut en tant qu'accessoires à Winnipeg. Les ceintures sont en vogue cette année comme accessoire. On tend à accentuer la taille.

Q.–QUE VOYEZ-VOUS EN TANT QUE COIFFURE ET MAQUILLAGE?

MLLE VINCENT–Cheveux courts et frisés avec un maquillage qui rappelle les années '40 comme la mode. Les lèvres rouges et les yeux vont être accentués.

Q.–PREPAREZ-VOUS QUELQUE CHOSE PRESENTEMENT?

MLLE VINCENT–Oui, une collection de printemps d'à peu près vingt modèles pour la fin de mars ou avril. J'attends les tissus de Montréal pour commencer.

Q.–QU'ESPEREZ-VOUS POUR L'ANNEE PROCHAINE?

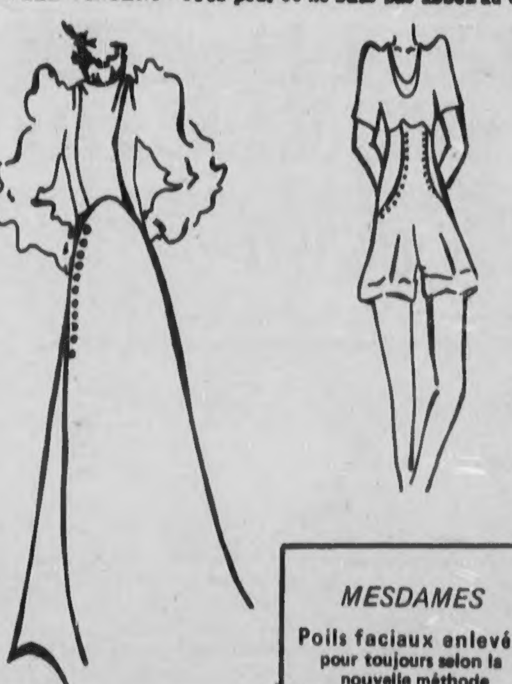
MLLE VINCENT–J'aimerais suivre un cours à Pratt pour me perfectionner dans la haute couture. Mais mon rêve serait d'ouvrir une boutique bien à moi.

Q.–A SAINT-BONIFACE?

MLLE VINCENT–Peut-être.



Mlle Pauline VINCENT



* * * * * * * * * * * * *

La promenade quotidienne c'est de la médecine préventive

Allez à pied plutôt qu'en voiture, particulièrement si vous n'avez plus vingt ans !

Les médecins et les spécialistes en éducation physique estiment que l'un des meilleurs exercices pour conserver l'agilité et pour fortifier les os, les jointures et les muscles, est une marche quotidienne d'un ou deux milles, ou davantage si on le juge opportun. En très peu de temps, vous remarquerez que vous marchez en levant les pieds plutôt qu'en les traînant et cela vous évitera peut-être de trébucher sur le bord d'un tapis.

Votre agilité mentale et physique vous permettra de reprendre votre équilibre plus rapidement en cas de chute accidentelle. De plus, une longue marche régulière contribue à l'optimisme et à l'hygiène mentale.

Plus on avance en âge, plus on a tendance à ralentir ses activités, au point parfois de rester assis ou allongé presque continuellement. C'est une tentation à laquelle on ne doit pas céder. En négligeant la marche quotidienne, on risque fort de hâter les changements qui se produisent avec l'âge.

De plus, la longue marche quotidienne et l'abstention des abus alimentaires, contribuent à créer une sensation de bien-être et évitent le gain de poids, ajoute le Conseil canadien de la Santé Familiale, une organisation d'utilité publique, créée par les membres de l'industrie pharmaceutique pour encourager la sécurité au foyer.

Comme pour tout ce qui affecte la santé et l'intérêt général de l'être humain, il ne faut pas négliger les règles du bon sens. Si vous n'avez pas fait d'exercice depuis longtemps, n'essayez pas de faire de trop longues marches pour commencer. Arrêtez-vous dès que vous vous sentez trop fatigué et, si vous êtes très âgé, n'essayez pas de transformer votre promenade en épreuve d'athlétisme ! Commencez par de courtes marches et prenez l'avis de votre médecin qui vous indiquera la durée idéale de vos promenades et vous dira également s'il est judicieux de faire un peu de gymnastique pour vous garder en forme.

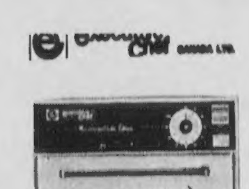


Notre publicité est due à la générosité de nos annonceurs.

VOUS POUVEZ GAGNER



RUDY'S FURNITURE LTD.
111, rue Marion St-Boniface, Manitoba
Prop.: Rodolphe et Paul Bilodeau



DISTRIBUTEUR AU MANITOBA
ET EN SASKATCHWAN
GÉRARD DEVIGNE
87, Bibeau St- Boniface, Manitoba

STEREO "CASTANET" ELECTROHOME

JOE'S T.V. & FURNITURE
STE-ANNE, MANITOBA
Prop: Joseph Tougas

Motoneige SKI-DOO Olympique et le traîneau



BÉRARD SHELL SERVICE
ST-PIERRE, MANITOBA
PROP.: HENRI BÉRARD

PAPINEAU MOTORS LTD.
POWERVIEW, MANITOBA
PROP.: RENÉ et ROBERT PAPINEAU



EN ÉTANT MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



Date du tirage: le 30 juin 1971

A découper en suivant la ligne pointillée et.......

S.V.P. me faire parvenir plus de renseignements à l'adresse suivante:

Nom ____________________

Adresse ____________________

adresser à SFM: 345, av. de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba

Il ne suffit pas de réclamer un Canada bilingue fort: façonnons-le ensemble en devenant membre de la ...

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
345, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-4915

Chronique de CBWFT

Agriculture et Langue Française

L'agriculture a été et continue d'être l'une des principales entreprises du Manitoba et des Prairies. La valeur annuelle totale de la production agricole, au Manitoba seulement est évaluée à $500 millions de dollars.

Cette raison, en elle-même, justifierait la préparation d'une émission traitant de l'agriculture. Le français d'aujourd'hui saisit cette occasion pour vous présenter une émission où il est question du "vocabulaire de l'agriculture".

Presque toutes les machines employées par nos cultivateurs viennent de fabriquants anglo-saxons. La langue employée par les usagers de ces machines vendeurs, agriculteurs, ou autres est donc, dans la plupart des cas, l'anglais.

Le français d'aujourd'hui, veut examiner quelques aspects de l'industrie agricole des prairies, en particulier, les aspects de l'équipement de préparation du sol, celui pour la récolte, le vocabulaire des récoltes et, enfin, le vocabulaire des marchés agricoles.

Par le truchement de la caméra, d'une interview sur les lieux avec un agriculteur, l'équipe de "Le français d'aujourd'hui à Winnipeg", veut faire un tour d'horizon de quelques-uns des termes du vocabulaire de l'agriculture pour faire connaître les équivalents français des termes anglais utilisés le plus souvent.

Les participants de cette émission qui sera diffusée au Canal 3 le dimanche 7 février à 16 h seront MM. Hubert Balcaen, directeur du laboratoire linguistique de l'université de Manitoba, Fernand Paquin, chef de la gestion agricole pour le département de l'Agriculture du Manitoba, et M. Fernand Parenty, agriculteur. L'animateur sera M. Maxime Desauiniers. "Le français d'aujourd'hui" du 7 février sera une réalisation de Hugh Edmunds à Winnipeg.

LES BEAUX DIMANCHES

Ces incroyables machines plongeantes

Les téléspectateurs connaissent maintenant bien le commandant Cousteau et toute l'équipe de la Calypso, pour avoir vu aux "Beaux Dimanches" nombre de documents extraordinaires sur le monde de la mer. Avec "Ces incroyables machines plongeantes" présentées le 7 février à 20 h 30, ils seront transportés à des profondeurs encore jamais atteintes de ce "monde du silence" dont Cousteau a réussi à percer le mystère au cours des trente années qu'il a consacrées à la plongée sous-marine.

Manuel de Falla

A 21 h 30, les téléspectateurs seront invités à un concert entièrement consacré à la musique de "Manuel de Falla".



Jean-Louis PELLERIN



José Gabriel MORENO

Les invités à ce concert seront le soprano Angeles Gulin, la danseuse Lucero Tena, le baryton José Gabriel Moreno, le ténor Jean-Louis Pellerin, le pianiste Gonzalo Soriano et le réputé chef Rafael Fruhbeck de Burgos qui dirigera des musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal.

DOSSIERS

A l'émission "Dossiers" que l'on peut voir chaque dimanche à 22 h 30, au réseau français de Radio-Canada, on s'est penché sur la question syndicale, dans une série de six émissions qui aura pour thème général: "Syndicalisme et société moderne".

CENT MILLE CHANSONS

Le Carnaval de Québec

L'émission "Cent mille chansons" ne pouvait rester indifférente à cet événement, d'autant plus qu'elle est réalisée dans cette ville unique en Amérique du Nord.

Parmi les nombreuses émissions que le réseau français de Radio-Canada consacrera à ce joyeux événement, "Cent mille chansons" du mercredi 10 février à 22 h 30, nous présentera le fameux Bonhomme Carnaval, entouré alors de ses mignonnes duchesses. Et pour donner à l'émission tout son caractère de fête, le chansonnier-folkloriste Raoul Roy, accompagné du groupe folklorique "Les Goélands", interprétera des airs de carnaval qui sauront sûrement nous faire oublier les tracas et les ennuis qui trop souvent nous assaillent en cette saison.

SON ET LUMIÈRE

"THE JAZZ EXPLORERS" des Etats-Unis ont attiré plusieurs jeunes au dernier concert des JEUNESSES MUSICALES. Un groupe de quatre jeunes musiciens essaya de nous montrer l'évolution du jazz à partir du folklore africain passant par le "ragtime", le "blues" et les "Negro Spirituals" jusqu'au "rock jazz" de nos jours. Dommage que leur petit historique du jazz ait été si bref. L'évolution du jazz fut donnée de façon très élémentaire. Le groupe nous donna surtout un exemple de ce qui se faisait actuellement dans le domaine du jazz. Il serait certainement profitable pour les Jeunesses Musicales de donner plus de concerts de ce genre. Le prochain artiste aux Jeunesses Musicales sera un accordéoniste.

LA SYMPHONIE DE WINNIPEG présente Roberta Peters et Jerome Hines dans des extraits d'opéras très connus. Au programme sont l'Ouverture de "La Forza del Destino" de Verdi, l'Ouverture du "Barbier de Séville" de Rossini, "Caro Nome" tiré de Rigoletto de Verdi, etc. Ces deux artistes du Metropolitan Opera, Mlle Peters et M. Hines, ont été acclamés par les critiques partout où ils passaient. Le chef d'orchestre invité sera M. James Yannatos qui est candidat pour le poste de chef d'orchestre de la Symphonie de Winnipeg pour la saison 71-72. Ce concert sera présenté le samedi 6 février à 20 h 30 et le dimanche 7 février à 14 h 30. Les billets sont en vente chez Eaton's et à la Bay.

L'ECOLE DE MUSIQUE de l'Université de Manitoba envoie son programme des concerts à entendre au Eva Clara Hall pendant le mois de février:

* LE MERCREDI 3 février à 12 h 40 on passera l'enregistrement de l'opéra "The Brideship" du Dr Robert Turner, professeur à l'école de Musique
* LE DIMANCHE 7 février à 15 h aura lieu le premier concert du Collegium Musicum de l'université de Manitoba sous la direction du Professeur Richard Burleson.
* LE MERCREDI 17 février à 12 40 il y aura un concert de piano par Garth Beckett et Boyd McDonald.

Comme spectacle de plus grande envergure nous aurons l'opéra "Aunt Caroline's Will" de Albert Roussel. La présentation sera donnée au Warehouse, 140, av. Rupert, les 26 et 28 février et le 1er mars à 20 h, sous la direction du Professeur Robert Irwin.



Les costumes nationaux étaient à l'honneur à la Soirée franco-helvétique qui s'est tenue en la salle de Christ the King samedi dernier, sous la direction de l'Union Nationale Française. Parmi les 360 convives on remarquait le consul de France, M. Roger Stock; le vice-consul suisse, M. F. Mertz; le président du Club Suisse, M. H. Kornmayer. Ci-dessus, de gauche à droite: Mme J.-P. Faul (en costume niçois); Mme C. Schmidt (en costume suisse); Mme Marguerite Le Dorze (costume niçois); M. Christian Schmidt (costume suisse); Mme Alice Dugas (costume niçois).

suite de la page 6

but de "permettre au plus grand nombre possible de fidèles de "participer" à la plénitude du signe eucharistique et d'en percevoir les valeurs profondes", le Bulletin de Liturgie invite les pasteurs à ne pas introduire cette pratique "avant de s'être assurés que les fidèles en comprennent bien la signification".

"A l'intérieur d'une assemblée où l'on donne la communion au calice, chaque fidèle garde la liberté de ne communier que sous le signe du pain", souligne d'autre part le même Bulletin.

L'Office national de Liturgie termine sa présentation du rite en précisant que la communion au calice "constitue au plan du signe, un élément important qu'il vaut la peine d'exploiter pour faire percevoir et vivre les nombreuses valeurs exprimées dans l'Eucharistie. Elle permet une participation plus intense à la célébration et elle comporte une dimension oecuménique indéniable".

suite de la page 2

mais malheureusement, il n'y avait que trois prix. Des félicitations vont donc à tous.

Pour terminer, la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes, avec ses quelque 50 membres et ses solistes Roland Bazin et Raymond Delaquis, a exécuté, hors concours, deux chants: "Extrait de la Pastorale de Noël" et la "Boîte à chanson" à quatre voix mixtes de "Georges D'Or". Sous la direction de Soeur Georgette Pantel, qui, avec son entrain, son enthousiasme et son dynamisme sait entraîner et contrôler toutes ces voix, la chorale s'est attirée des félicitations spéciales de la part de M. l'abbé De Ruyck.

Je me fais l'interprète de tous les membres de la chorale qui ont organisé ce concert afin de remercier sincèrement les juges pour la façon délicate et si juste dont ils se sont acquittés de leur tâche.

Félicitations aussi à l'assistance d'être venue en aussi grand nombre malgré le froid et d'avoir écouté dans un calme et un silence quasi religieux tous ces nombreux talents que nous ignorions. Le résultat de cette soirée ira au profit de la chorale.

R. D.

Prise de position ...

Suite de la page 5

se font sentir. "Quand une langue meurt, elle emporte avec elle beaucoup de la vitalité de son mode de vie et de pensée", selon le Professeur Hendry de l'Ecole de Sociologie de l'Université de Toronto. C'est de la foutaise que de parler "d'intégration plutôt que d'assimilation", de "préserver le bilinguisme", d'"encourager les Canadiens français à être fiers de leurs traditions" tout en leur refusant le droit d'apprendre et de maîtriser leur langue aussi bien que les anglophones apprennent leur anglais. Après tout, la langue est un trait d'union, un moyen d'augmenter son sens de solidarité et de valeurs, ou bien en sommes-nous revenus aux deux poids deux mesures?

PERSONNE NE GAGNE AU STATU QUO

Si l'on conserve le statu quo dans les écoles de St-Boniface c'est une façon très sûre de voir disparaître le français. Les étudiants français vont perdre leur français et les anglophones vont rester unilingues. Il s'en suit alors que le Canadien français peut y perdre beaucoup plus par le statu quo que son voisin n'a à gagner. Car, si le français continue de s'effriter à St-Boniface, quelle chance a l'anglophone de jamais devenir bilingue? Néanmoins, plusieurs parents francophones sont d'avis que, pour maintenir leur identité et celle de leurs enfants et pour aider leurs voisins non francophones à devenir bilingues, le minimum de français requis à l'école est le maximum permis par la loi. D'autre part plusieurs semblent favoriser un enseignement moitié moitié, tandis que d'autres préféreraient un programme où l'anglais prédominerait mais où le français serait disponible.

UN PROGRAMME D'INFORMATION

Cependant, nous avons promis de nous conformer à une politique et à un programme visant à informer et à consulter le public, à faire des recherches avant de passer à l'action. Nous sommes prêts à travailler avec la Commission Scolaire de St-Boniface pour nous assurer que les parents de la Division soient bien au courant de la loi, des règlements, de l'administration, et autres, ce qui leur permettrait d'en arriver à un choix intelligent et rationnel. Cela présuppose un programme bien planifié et coordonné d'information publique avec le concours d'experts si nécessaire, dans le domaine pédagogique, et suffisamment de temps. En favorisant dans la mise en vigueur du Bill 113 le point de vue administratif pour aller plus vite et parce que cela ferait mieux l'affaire, on contrecarrerait l'intention, la valeur même de la loi. Il faut bien l'admettre, le Bill 113 est une loi permissive. Nous avons donc d'autant plus raison de prendre le temps voulu pour expliquer sa raison d'être, son application et sa valeur intrinsèque. Pour cette raison nous voudrions suggérer qu'un petit comité soit mis sur pied composé de représentants de la Commission, de notre Comité et d'autres groupes intéressés, en vue de mettre au point un programme d'information publique qui nous permettrait, nous l'espérons, d'obtenir les vues des parents. Nous sommes d'avis qu'il est essentiel que le personnel enseignant fasse partie du processus consultatif non seulement à cause de la compétence et du bon jugement que nous leur reconnaissons mais aussi parce que nous croyons, qu'en fin de compte, ce sont eux qui vont être le salut ou le coup de mort du programme. Si le plan est mis en vigueur trop rapidement il n'est pas impossible que certains membres du personnel ne soient pas prêts pour une telle transition. Il est vrai que le Bill 113 ouvre à nouveau de vieilles plaies, mais nous avons confiance que si les citoyens sont bien informés la raison et le "fair play" auront gain de cause. Dans une société démocratique où le respect de l'individu devrait avoir une place de choix dans l'échelle des valeurs, je crois qu'il nous faut placer nos espoirs dans la richesse intérieure de la vie des peuples et des sociétés, et non porter la contrainte aux nues pour en faire une vertu.

R.M. Connelly,
président
le 17 janvier 1971.

Brrr!!!

Il a fait 79o sous zéro à Prospect, Alaska, le 23 janvier dernier! C'était un record pour cet état américain. Prospect se trouve tout près du Cercle Arctique.

Le record officiel pour l'Amérique du Nord a été enregistré à Snak, dans le Territoire du Yukon, à la fin du siècle dernier: 81 degrés sous zéro!

Mais c'est en 1960, à Vostok, en Antarctique, que l'on a connu la température la plus froide de nos temps modernes: 127 degrés sous zéro!

labyrinthe RORO

no.: 22

Maladie, malaises et blessures

●	L	●	●	B	●	R		B		O		E	●	T
●		●	●		●	O	●		●	●	●	●	●	
●	P		L			R	●	B	●	●	●	●	●	
●		●	●		●	O	●	O	●	R		U		E
G	E	R		E	●	●	●	●	●	O	●	●	●	
●	●	O	●	●	C	●	D			R		M		R
C		R	●	●		●	●	●	●	O	●		●	●
	●	O			R		R	●	●	●	B			U
	●	●	●	●		●	●	C	●	●	●	A	●	●
C	E				E	●	C			N			E	●
●		●	●	●	●	●	●		●	●	●		●	●
●	Z	●	●	●	A	●	●	L		M		A	G	O
P			L					E	●		●	●		●
●		●	●	●		●	●		●		●	●		●
●	A		S		E	S	●	A		T			E	●

points: S-16

❶														
❷														

l'entreprise RORO enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

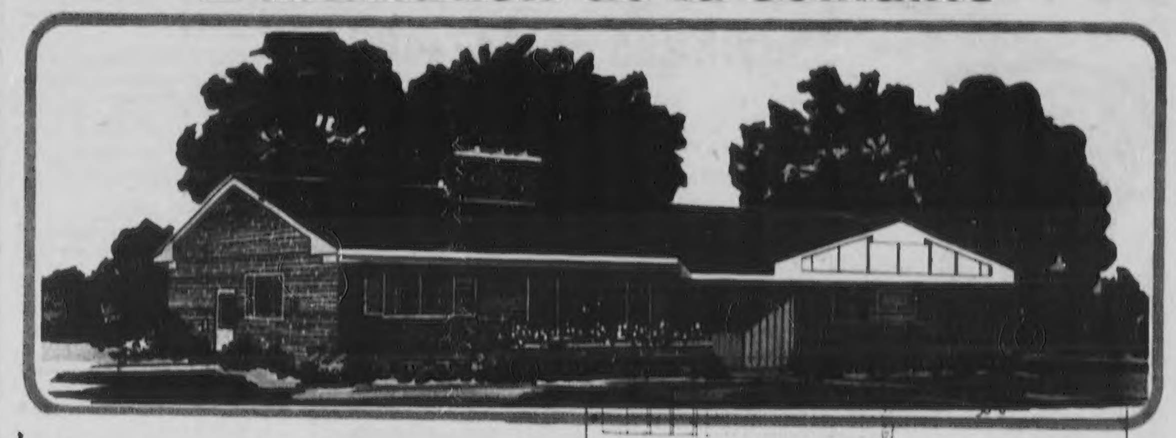
Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

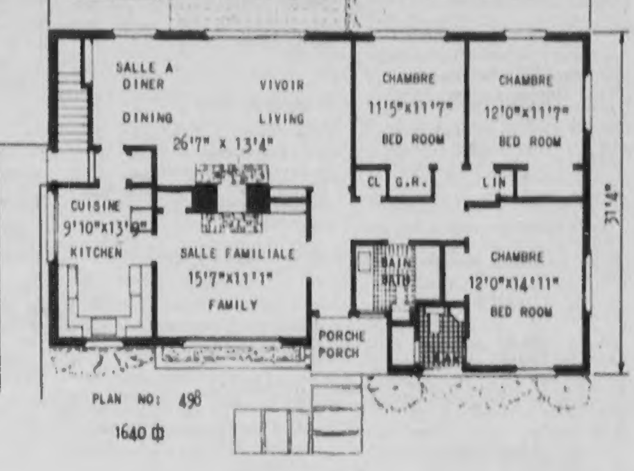
Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

"L'habitation de la semaine"



PLAN M-498 **1,640 ф**

La cuisine moderne de cette jolie maison avec sa cuisinière encastrée, son recoin de travail en forme de "U" et sa dînette ensoleillée la rendent très populaire. Les escaliers menant au sous-sol sont près de l'entrée de côté. L'espace réservé aux chambres comprend une chambre à coucher principale avec salle de bain et une autre chambre de bain facilement accessible aux autres parties de la maison.



Cours au Centre de Pastorale

Mercredi prochain, 10 février, à 8 h p.m., commencera une série de cours sur le sacrement de Pénitence. Ces cours seront donnés au Centre de Pastorale, 622, rue Taché, St-Boniface, tous les mercredis, de 8 h à 9 h 50 p.m., du 10 février au 31 mars. Le conférencier sera M. l'abbé René Peeters. Pour plus de renseignements composer: 247-9851, poste 51.

La compétition architecturale la plus importante depuis le palais de la S.D.N.

NEW YORK—"La compétition architecturale la plus importante depuis le palais de la Société des nations, en 1926-1927...", c'est ainsi que le célèbre architecte américain Philip Johnson a qualifié le concours international organisé par le gouvernement français pour la construction du futur centre d'art contemporain du plateau Beaubourg, à Paris.

M. Johnson a souligné que Paris demeurait une des capitales culturelles du monde, et que le centre projeté au plateau Beaubourg devait être "à la fois digne de Paris et digne du siècle".

Rallye des Pionniers

Les Pionniers du Précieux-Sang organisent un "Rallye" qui aura lieu du 19 au 21 février prochains pour aider à célébrer le "Festival du Voyageur" sur la rue Lyndale Drive à St-Boniface. Les Pionniers et les Scouts dormiront dehors la nuit du 20 février. Pour les visiteurs, il y aura un camp que ces jeunes prépareront pour votre curiosité.

Venez tous pour encourager vos Pionniers et vos Scouts.

Membre de la Troupe du Précieux-Sang
Philippe Thioux.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Albert Dubé, 33, baie Westmount, du 4 février.

M. Max. Désaulniers, SFM, du 4 février.

M. François Pageot, 477, Langevin, du 4 février.

M. Ovide Marion, 502, de la Morénie, du 5 février.

M. Aimé Delaquis, 124, ave Braemar, du 6 février.

M. Brunelle Léveillé, 370, Place Gaboury, du 7 février.

M. Roland Lafond, 536, rue de la Morénie, du 8 février.

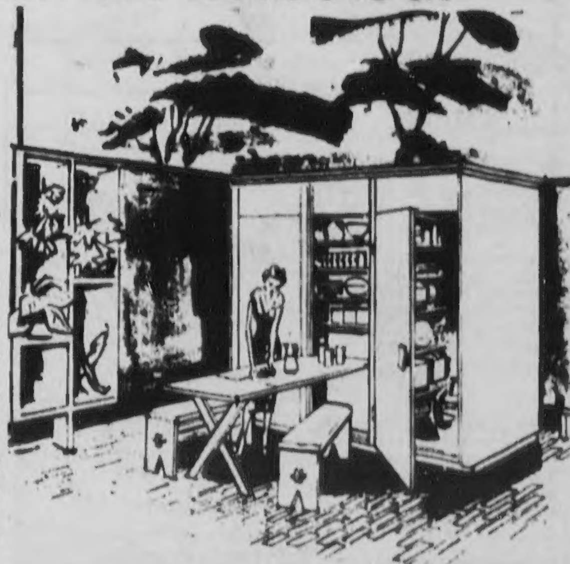
M. Adrien Lajoie, Ste-Anne, du 8 février.

LA MORT DU BOURREAU D'ORADOUR

Le général SS Heinz-Bernhard Lammerding, commandant de la division "Das Reich" est mort à l'âge de 65 ans, mercredi 13 janvier, à l'hôpital de Bad Toelz, en Bavière, des suites d'une maladie de coeur, assure-t-on.

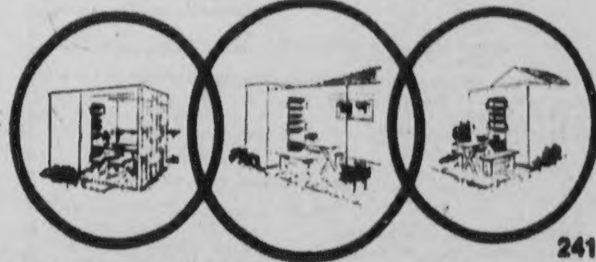
Condamné à mort par contumace en France (1951) en tant qu'instigateur en 1944 du massacre d'Oradour et de la pendaison de quatre-vingt-dix-neuf otages à Tulle, Lammerding avait vécu à Dusseldorf, sa ville natale, sans etre inquiété pendant plus de quinze ans. Il se trouvait depuis quelque temps dans sa résidence secondaire bavaroise de Greiling lorsque son transport en clinique se révéla nécessaire.

"Le Coin du Bricoleur"



Armoire d'extérieur
Plan No 241 Prix $1.00

Voici une "armoire d'extérieur élégante et pratique. Elle offre beaucoup d'espace pour la remise des outils de jardin, des engrais, des jouets et autres. On peut également y remiser pots et plantes. La porte peut servir de table ou d'établi.



241

LES PETITES ANNONCES

Composez 247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE OU A LOUER

St-Pierre rue Jolys Est. Maison 7 pièces nouvellement décorée. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, une chambre finie au sous-sol. Chauffage gaz. Lot: 65' x 132' avec garage. Puits artésien. Libre: 15 janvier.

A VENDRE

ST-PIERRE, rue Gagné. Maison: 3 chambres à coucher, salle de bains. Chauffage gaz. Lot : 58' x 162'.

ST-PIERRE

sur route 59, au centre du village. Entreprise commerciale (concessionnaire de la régie des alcools). Louée actuellement. Pour plus de renseignements, s'adresser à : Albert Turenne, St-Pierre. Téléphone: 433-7419. 38-500 JNO.

A VENDRE

St-Norbert. Bungalow. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807. 39-504-50AC.

Magasin général, sud-central du Manitoba. Bon district agricole. Paroisse catholique. Bonne école avec soeurs enseignantes. Pas d'opposition. Maison moderne (6 pièces) attenant au magasin. Le tout sur même étage. Eau courante. Chauffage: huile. Bon chiffre d'affaires. Etabli depuis 60 ans. S'adresser à :C.P. 96 La Liberté et le Patriote (Boîte 521), St-Boniface. 41-521-44C.

Trois milles au sud d'Otterburne. 240 acres de terrain cultivé. Pour régler succession de feu Gérard Gobeil. S'adresser à : Mme Ernestine Gobeil, C.P. 43, Man. Tél: 433-7435. 42-527-43P.

A LOUER

Chambre pour homme. Facilités de cuisine et stationnement. Composer: 233-1311 après 4 h. 42-531-43C.

Belle grande chambre moderne meublée ou non, avec facilités de cuisine. Près hôpital St-Boniface. Pour dame à sa retraite de préférence. Composer: 233-5497. 43-537-JNO.

Logis: 4 pièces. Entrée privée. Près église du Précieux-Sang. Place de stationnement disponible. Libre: 1er mars. $95.00 par mois. Composer: 233-4120. 43-535-43JNO.

ST-BONIFACE CENTRE
Localité idéale. 1 logis: 3 1/2 pièces; 1 logis: 4 1/2 pièces. Tout à fait neufs et complètement modernes. Prix très raisonnables. Appeler avec empressement car il n'y a que 2 logis de disponibles. 247-9267 ou 233-3025. Paul's Realty. 43-536-46C.

159, rue Berry, près hôpital St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Loyer $110 par mois. Composer: 942-0038 et demander C. Turenne. 41-523-JNO.

Appartements ultra modernes. 1 et 2 chambres à coucher. $140 - $155. Comprenant: tapis mur à mur - rideaux - air climatisé - cuisinière et réfrigérateur de couleur - chauffage électrique - eau et électricité. 484 Langevin. Composer : 233-1868 après 4 h 30. 37-495-45C.

Chambre meublée. Eau chaude et froide. Réfrigérateur. Composer: 233-1678. 43-534-43C.

A SOUS-LOUER

Grand logis: 2 chambres à coucher. Sur chemin Ste-Marie. Près de toutes commodités. Libre: 1er mars. Composer: 452-9839. 41-522-JNO.

DIVERS

DEMANDE TRAVAUX

Voulez-vous faire tapisser, peindre ou remplacer des vitres chez vous? Travail soigné, prix raisonnables. Composer de 4 h à 6 h: 247-2393 ou AL6-6663. 43-533-43C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

Mc KEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons ou nous vous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français:
Georges GUERTIN
Téléphone: 774-2505
le soir: 774-6461

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

PARC WINDSOR

Maison: 2 chambres à coucher. Située sur lot de 50'. Fenêtres toutes saisons. Grande cuisine. Seulement $800 comptant.

ST-VITAL RD.

Possession immédiate. Jolie maison: 2 chambres à coucher. Cour cloturée à l'arrière. Allée de côté. $1,000 comptant requis Balance à termes.

RUE EUGENIE

Maison de 5 chambres à coucher avec 3 salles de bains et 2 cuisines. $1,000 comptant et $150 par mois y compris taxesDuplex

RUE DES MEURONS

$13,900. Maison: 1 1/2 étage 3 grandes chambres à coucher, salle à manger, cave à la grandeur, gaz. Taxe: $182.00. $1,000 comptant.

RUE CLONARD

Bungalow récemment rénové à l'intérieur. Tapis mur à mur. Séchoir à linge et tous autres meubles inclus si désiré.

CENTRE WINNIPEG

Duplex. $16,900. Salle de récréation. Sous-sol complet. Comptant requis: $1,000. Balance: $150.00 par mois.

ST-VITAL

Joli bungalow en très bon état. Beau grand lot. Garage. Plein prix $13,900.

BESOIN URGENT! ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 A 3 CHAMBRES A COUCHER PRES HOPITAL ST-BONIFACE.
42-532-43C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A LOUER

Lot: 100'x480' pour entrepôt.

A VENDRE
RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

RUE RITCHOT.

DUPLEX. Tapis mur à mur. Garage. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE.

Immeuble appartements. 14 logis avec 11 places de stationnement. Construction: brique. Revenu annuel: $19,176. Comptant requis: $30,000. Hypothèque à 8 p.c. Pour plus d'information, composer: bureau, 233-1773; le soir 233-5874. 36-483-JNO.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter. 26-377-JNO.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél: 233-7222
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques français en magasin.

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FRANCOIS XAVIER ADOLPHE ROUTHIER, du Village de Somerset au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 10e jour du mois de mars, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour du mois de janvier, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

PRIÈRE À MARIE, REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

TRANSCONA

LFC

Une réunion conjointe de la Ligue des Femmes Catholiques des paroisses de l'Assomption et du Précieux-Sang aura lieu le mardi 9 février, à 8 h 30, à Transcona. Le programme comprendra un colloque sur les lois concernant l'avortement.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-NORBERT. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Belle salle de récréation et chambre supplémentaire. 2 salles de bains. Garage, patio. Toutes les draperies incluses. Situé près école. Comptant requis: $3,500.

St-Vital. PRES EGLISE STE-MARIE. Maison très chic: 1 1/2 étage, 7 pièces, 5 chambres à coucher. Salle de bains (4 pièces) fini en céramique. Garage. Plein prix: une aubaine à $17,900.

ST-BONIFACE. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Tout près hôpital. Hypothèque très avantageuse à 7 1/4 p.c. Plein prix: seulement: $10,900.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Un vrai bon achat à $14,500.

ST-BONIFACE. IMMEUBLE APPARTEMENTS. 11 logis. Environ 5 ans. Localité excellente. Intérêt sur 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Climatiseur, réfrigérateurs, poêles, sécheuse, etc. Tout y est compris. Echange serait considéré.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

AVONS UN BESOIN URGENT DE MAISONS, BUNGALOWS SURTOUT DANS DISTRICTS DE ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, et PARC WINDSOR.

Paul GAGNON **32-433-6M.** **Nap. GAGNON**







247-9267 **Res: 256-6538** **247-9267** **Res: 233-3510**

Les Scouts de la paroisse de St-Boniface

Le dimanche, 7 février, à 20 h, aura lieu au gymnase Notre-Dame, un spectacle donné par le 100 NONS. Les trois artistes de talent, à cette représentation, seront: Léo Dufault, Marcel Gosselin et Jocelyne Moquin.

Donc parents, amis des Scouts, vous êtes tous invités à vous rendre à cette soirée. Les billets sont de $1,50 pour adultes, .75 pour enfants et étudiants. On tirera un prix d'entrée.

Les recettes de cette soirée iront au profit des scouts de la paroisse de la basilique.

Le Comité
Protecteur des Scouts

OFFRE D'EMPLOI

TRAITEMENT $15,000 - $19,000 -

DIRECTEUR, ÉCOLE DE LANGUES

BUREAU DES LANGUES

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Le Bureau des langues a la responsabilité d'offrir des cours de langue aux fonctionnaires de l'Administration Fédérale qui, dans l'exercice de leurs fonctions, doivent comprendre ou utiliser les deux langues officielles du Canada.

En avril 1971, le Bureau des langues comptera un personnel de 675 employés dont 450 pédagogues répartis en 13 centres d'enseignement.

FONCTION

Le Directeur sera responsable de la gestion pédagogique et administrative d'un centre d'enseignement du français, langue seconde à Ottawa. Il devra diriger et coordonner le travail des animateurs pédagogiques, des équipes de professeurs et du personnel de soutien par un leadership qui assurera une productivité rentable et un climat de travail approprié aux professionnels qui seront sous sa direction.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

En plus d'un diplôme universitaire reconnu, le candidat aura complété des études supérieures supplémentaires appropriées et acquis une vaste expérience dans le domaine de l'éducation.

EXIGENCE LINGUISTIQUE

Une excellente connaissance du français est essentielle.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de remplir la formule de demande d'emploi PSC-367-401 et de la faire parvenir à l'Administrateur du Personnel, Bureau des langues, salle 309, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), au plus tard le 26 février 1971.

Il est absolument essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée des pièces justificatives en ce qui a trait aux études et à l'expérience professionnelle.

Les candidats peuvent se procurer cette formule à un des bureaux régionaux de la Commission de la Fonction publique ou à un des Centres de la Main-d'oeuvre du Canada.



Fonction publique du Canada

Numéro du concours (à rappeler): 71-CFP-BL-5.

Une équipe nouvelle a besoin de sang nouveau

par Jacques LEMOYNE

Il y aura bientôt cinq ans que paraissait ma première chronique dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. Les années passent rapidement diront les uns, d'autres auront même l'impression que ça fait près d'un siècle qu'ils doivent me lire. Quoiqu'il arrive les faits sont là: je suis devenu, avec l'usure et le temps, le doyen des correspondants de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. On sait que le journal vient de prendre un nouveau départ. On a changé plusieurs formules et il est temps aussi de changer la chronique des sports. C'est une décision que tout le monde comprendra et que tous approuveront certainement. On veut que cet hebdo soit un reflet encore plus exact de la scène locale. Aujourd'hui, avec la radio et la télévision, le monde international est à notre porte. Un hebdomadaire consacré aux intérêts d'un groupe déterminé se doit de s'intéresser d'abord aux activités de ce groupe. C'est ce que la nouvelle équipe se propose de faire et on ne peut que souhaiter bonne chance à Jean-Paul Aubry et à son équipe. Donc, après 25 ans, je quitte cette tribune, non sans regret mais sans amertume. J'aurais certainement poursuivi cette collaboration mais je suis le premier à reconnaître qu'il est difficile, sinon impossible, de bien servir les équipes locales quand on n'est pas sur place.

J'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. Comment en effet peut-on se plaindre de quoi que ce soit quand on a occupé le même poste pendant 25 années? Babe Ruth, Jackie Robinson, Howie Morenz, Bernard Geoffrion, Red Kelly ont tous été appelés à changer d'équipe un jour. Et ils ont tous dû prendre aussi leur retraite active. Cela n'a rien enlevé à leur mérite. Si on peut demander à des vedettes de ce calibre d'accepter de tels changements pourquoi ne demanderait-on pas à d'autres beaucoup moins grands de faire la même chose? Pourquoi ne pas accepter avec dignité et sérénité de telles décisions? Voilà pourquoi, amis lecteurs, je vous quitte donc avec l'espoir que vous garderez de mes chroniques un souvenir aussi bon que je garderai de vous tous, gens anonymes et que, pourtant, j'avais l'impression de bien connaître. Je me suis efforcé durant ces années de vous donner une image aussi complète que possible du monde des sports vu par un compatriote de langue française. Si ce que vous avez lu a pu vous plaire, tant mieux, c'est encore à moi que cela fait le plus plaisir. Bonne chance donc à ceux qui ont pris la relève et je leur souhaite de demeurer aussi longtemps que moi avec la LIBERTE ET LE PATRIOTE. Salut à tous.

N.D.L.R.- Nous félicitons notre chroniqueur sportif des derniers vingt-cinq-ans pour la façon gracieuse avec laquelle il a accepté le changement après tant d'années de service constant. Nos lecteurs verront en "Jacques LEMOYNE" les marques d'un vrai sportif, Ses chroniques étaient d'ailleurs imprégnées d'un véritable sens du sport, d'une appréciation juste et équilibrée des athlètes et de leurs performances. M. Lemoyne a également su mettre en évidence la valeur de nos athlètes canadiens-français. D'autre part, il ne manquait pas, à l'occasion, de souligner la vénalité des magnats du sport professionnel. Ce n'est donc pas sans regret que nous avons dû nous séparer de notre correspondant de si longue date qui savait écrire de façon si intéressante. Nous le remercions sincèrement pour tant d'années de service et pour les bons souhaits qu'il formule en nous quittant. Encore une fois, merci, Jacques LEMOYNE!

—Ici repose un homme qui sut s'entourer d'êtres plus intelligents que lui. (Epitaphe d'Andrew Carnegie, redigée par lui-même)

A l'Institut Collégial Louis-Riel

WOW 71 !

Chantons! Chantez! C'est ça l'invitation que nous vous faisons, les étudiants de Louis-Riel. Venez chanter avec nous les 9 et 10 février, lorsqu'il y aura soirées de chants sous le nom de "Wow 71". Ces deux soirées, organisées à l'occasion du concours de chansons, il y a quelques semaines, ont été accueillies avec enthousiasme par les étudiants. Elles clôtureront le concours et donneront une occasion aux étudiants d'interpréter les chansons gagnantes. Ce ne sera que le début du programme qui sera prolongé par un ensemble de chansons modernes et folkloriques. Ce programme, préparé depuis le début du concours par un groupe d'étudiants vigilants, divertira la foule, puisque son intention est d'assurer la participation active de l'auditoire.

Le concours en question a dépassé la date limite du 27 janvier. Les juges étudient maintenant ces chansons originales. Les trois chansons qui seront dignes d'obtenir les trois premières places dans les deux langues remporteront 25, 15 et 10 dollars.

Il est à espérer que vous viendrez, parents et amis, participer à cette activité pour pouvoir apprécier les talents divers de Louis-Riel. Vous serez tous admis pour le prix minime de $1. Vous pouvez vous procurer des billets auprès des étudiants ou à l'entrée du gymnase de l'école Louis-Riel. Ne manquez point cette démonstration d'initiative de la part des élèves et venez en grand nombre à 8 heures, les 9 et le 10 février.

Comité
des Relations extérieures
Institut Collégial Louis-Riel

CALENDRIER SPORTIF

LIGUE JUNIOR DE L'OUEST

Jeudi	4 février:	Swift Current à Brandon Edmonton à Estevan Medicine Hat à Calgary
Vendredi	5 février:	Swift Current à Winnipeg Edmonton à Regina
Samedi	6 février:	Brandon à Flin Flon Estevan à Medicine Hat Edmonton à Saskatoon
Dimanche	7 février:	Swift Current à Winnipeg Brandon à Flin Flon Estevan à Edmonton Saskatoon à Regina
Mardi	9 février:	Estevan à Calgary Regina à Brandon Saskatoon à Edmonton

LIGUE JUNIOR DU MANITOBA

Vendredi	5 février:	Dauphin à Selkirk Winnipeg à Kenora
Dimanche	7 février:	West Kildonan à Winnipeg St-Boniface à Dauphin Kenora à St. James Selkirk à Portage
Mardi	9 février:	St. James à West Kildonan

LIGUE SENIOR DU MANITOBA

Aucune joute avant le 20 février.

LIGUE DE L'EST DU MANITOBA

Vendredi	5 février:	La Broquerie à St-Boniface
Samedi	6 février:	St-Boniface à La Broquerie St-Pierre à Steinbach
Mardi	9 février:	La Broquerie à St-Pierre
Mercredi	10 février:	Steinbach à Ste-Anne

Chronique Sport-yves

par Yves Fortier

DANS LA LIGUE DE L'EST DU MANITOBA

St-Pierre surprend St-Boniface

Les "Braves" de Saint-Pierre ont surpris, dimanche soir, en disposant des "Voyageurs" du Collège de St-Boniface au compte de 3-2. C'est le gardien Léon Morrissette de St-Pierre qui a permis à son équipe de demeurer dans la lutte jusqu'à la fin; sans la performance superbe de Morrissette tout au long de la partie, les "Voyageurs" auraient pris une avance de trois ou quatre buts dès le premier engagement. Cette première période a pris fin au compte de 0-0. Richard Lemoing a donné l'avantage aux "Voyageurs" à la deuxième période, mais Edmond Lacasse a riposté pour St-Pierre avec deux buts rapides. Au début de la troisième période, Dick Riel a augmenté l'avance du St-Pierre mais quelques instants plus tard, Charles Provost comptait le deuxième but des siens. Léon Morrissette s'est ensuite distingué en réussissant des arrêts fantastiques. Dans l'autre partie à l'affiche dimanche soir, les "Habs" de La Broquerie ont défait Ste-Anne 10-4. Brian Derkatch s'est signalé avec trois buts; Hubert Bouchard, Bob Danault et René Tallaire et ont réussi chacun deux tandis que Jean Legal réussissait l'autre but. Maurice Chaput, avec deux buts, Claude Arbez et Gérald St-Vincent ont compté les buts du Ste-Anne. Les "As" de Ste-Anne sont maintenant éliminés des séries éliminatoires tandis que les "Voyageurs", St-Pierre et La Broquerie bataillent pour la première place.

Voici le classement dans la Ligue de l'Est du Manitoba:

	P.J.	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Boniface	14	9	4	1	84	63	19
St-Pierre	14	7	4	3	48	47	17
La Broquerie	13	8	5	0	100	62	16
Steinbach	14	6	8	0	89	95	12
Ste-Anne	15	2	11	2	58	92	6



SOIREE DE POESIE AU CERCLE MOLIERE

Depuis quelque temps plusieurs membres du Cercle Molière se sont intéressés particulièrement à la poésie. Ils ont en diverses occasions interprété des poèmes au cours de manifestations artistiques et ils donnaient l'été dernier un récital au congrès des professeurs de littérature française qui se tenait à l'Université de Manitoba. L'accueil de cet auditoire de choix fut des plus flatteurs.

Le Cercle Molière a donc décidé de présenter une soirée de poésie les 23, 24 et 25 février à 8 h 30, au Centre culturel de Saint-Boniface. Le programme sera composé d'oeuvres de deux poètes canadiens, Saint-Denys Garneau et Emile Nelligan.

Du premier on entendra entre autres Ma maison, Cage d'oiseau, Accueil, Lassitude, et de Nelligan, Soir d'hiver, Romance du vin, l'Idiote aux cloches, Beauté cruelle.

Quelques-unes de ces poésies seront récitées à deux ou chantées car plusieurs d'entre elles ont été mises en musique, entre autres celle de Nelligan par Claude Léveillé.

Le pianiste Kenneth Adams prêtera son concours en interprétant des oeuvres de Chopin.

On voit ci-dessus les membres du Cercle Molière qui participeront à cette soirée; de gauche à droite, Jacqueline Hogarth, Francis Fontaine, Jeannette Arcand, Carmelle Le Gal, Jean-Louis Hébert, Irène Mahé ne paraît pas sur la photo.

On pourra rencontrer ces interprètes à la dégustation de vins et fromages à la fin de la soirée.

Au directorat de l'Education de la S.F.M.

Lors de sa réunion du 13 janvier, le conseil exécutif de la Société Franco-Manitobaine a approuvé le nouveau comité responsable de son Directorat de l'Education.

Soeur Marcelle Lemaire, SNJM, en est la présidente et l'abbé Pierre Raymond, le secrétaire. Les autres membres du comité sont: Dr Robert Lafrenière, Jean Giesiger, Fernand Paquin, Jean Hébert et Albert Paquette. Ces deux derniers sont étudiants l'un au Collège de St-Boniface et l'autre à l'Institut collégial Louis-Riel. Mme Simone Lavallée représentera l'exécutif de la SFM.

EN DERNIERE HEURE

Lundi dernier, le ministre de l'Education et de la Jeunesse du Manitoba, M. Saul Miller, recevait trois représentants de la communauté franco-manitobaine, MM. Albert Lepage, président de la S.F.M., Fernand Paquin, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, et Roger Fréchette, président des Educateurs Franco-Manitobains.

A cette occasion un mémoire fut présenté à M. Miller. (Le texte de ce mémoire paraîtra la semaine prochaine.)

UN COMITE SPECIAL DE FRANCAIS A LA MTS

Suite à une requête des Educateurs Franco-Manitobains, la Manitoba Teachers' Society (MTS) vient de former un comité spécial qui traitera des problèmes particuliers aux enseignants qui se servent du français comme langue d'enseignement, dans les écoles publiques de la province.

La présidence de ce comité a été confiée à M. Emile Péloquin, directeur de l'Institut collégial de Saint-Pierre et membre du conseil exécutif de la MTS.

Salle comble pour Mireille Mathieu



Elle arrivait de Vancouver après une tournée épuisante de quinze jours au Québec. Après son spectacle à Winnipeg, jeudi soir, elle se rendait à Ottawa, puis à Toronto où elle finissait sa tournée canadienne. Ensuite c'était une nouvelle tournée en Suisse.

Avec un pareil horaire, pas étonnant que Mlle Mathieu paraissait blême et fatiguée en entrant dans le "Green Room" de la Salle du Centenaire à Winnipeg. Il était 20 h, elle venait de répéter une dernière fois pour s'habituer à la salle avant son spectacle de 20 h 30. Malgré le peu de temps dont elle disposait, Mlle Mathieu a bien voulu nous accorder une interview de quelques minutes.

A 23 ans, Mireille Mathieu est une vedette internationale. Venant d'une famille de 14 enfants (7 garçons et 7 filles), Mlle Mathieu peut à peine croire à son succès: "C'est un conte de fée" dit-elle. "Mes parents ne sont pas encore tout à fait conscients que cela arrive à leur fille. Ils sont ravis, mais tout s'est passé si vite! Depuis quelque temps je les vois très peu parce que j'habite Paris maintenant et je suis presque toujours en tournée." N'ayant jamais voyagé auparavant, Mlle Mathieu disait aimer faire des tournées surtout en Amérique du Nord. "J'adore ce pays parce qu'il est grand et la mentalité des gens me plaît beaucoup."

Je lui ai demandé si elle aimait être comparée à Edith Piaf? Les gens m'ont comparée à Edith Piaf parce que j'ai débuté en chantant de ses chansons. Forcément parce que je n'en avais pas à moi. Mais Edith Piaf est unique. Elle est incomparable et irremplaçable.

Quand je lui ai demandé s'il lui faudrait changer de style pour continuer à plaire aux gens, elle a répondu qu'il n'était pas question de style. "Il suffit d'être soi-même".

Des projets de films? Une comédie musicale, mais comme tout n'était pas encore réglé de ce côté elle a préféré ne rien ajouter.

Née sous le signe du Cancer, Mlle Mathieu avoua être extrêmement superstitieuse. Alors nous lui avons dit "Cambronne" et avons regagné nos sièges pour attendre avec impatience le lever du rideau.

Le spectacle malheureusement m'a déçue un peu. Mlle Mathieu a une très belle voix riche et puissante et l'orchestre qui l'accompagnait est peut-être le meilleur que nous ayons entendu jusqu'ici. Aussi chante-t-elle de jolies chansons, mais son spectacle manque de chaleur. Ses mouvements et ses gestes sont étudiés et les quelques mots qu'elle nous adressa étaient récités. Son spectacle manque de fraîcheur et de spontanéité. Il y a un manque de métier et de maturité chez elle qui rend son spectacle rigide. Si elle pouvait se laisser aller à plus de naturel sur scène et à démontrer plus d'émotion elle donnerait un très bon spectacle. En somme Mireille Mathieu donne un bon spectacle mais je l'aime autant sinon plus sur disque.

IRÈNE MAHÉ

LA COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE ETABLIT UNE USINE AU QUEBEC

A la suite de négociations menées avec le gouvernement du Québec, la Compagnie générale de radiologie du Canada, filiale de la C.G.R., société anonyme française, a décidé d'implanter une usine de fabrication de matériel radiologique et médical à Lachute, dans le comté d'Argenteuil.

L'usine, qui sera la seule de son genre au Canada et la seule de son genre pour C.G.R. en Amérique du Nord, produira principalement des appareils de radiologie et des tubes à rayons X. Elle entraînera la création en 1972 de 200 emplois surtout de niveau technique pour atteindre en 1975 un total de 350 emplois. L'investissement total est de 9 millions de dollars.

bien parler c'est se respecter

En français, on ne pratique pas le piano: mais on "S'EXERCE AU PIANO" ou on "TRAVAILLE SON PIANO", mais on dit cependant: "PRATIQUER UN SPORT", ou "PRATIQUER LA MEDECINE" – PRATIQUER UN METIER".

Il y a aussi le nom "MISERE" employé souvent à toutes les sauces, par exemple: "Il a eu de la misère à s'en tirer" – –il faut dire: "IL A EU DU MAL A S'EN TIRER" comme il faut dire aussi: "IL A DE LA DIFFICULTE A PARLER" et non "de la misère à parler".

A DATE (To date) "On ne met pas un compte à date" MAIS "ON MET UN COMPTE A JOUR". Nous n'avons rien reçu "à date" est à proscrire; à retenir: "NOUS N'AVONS RIEN RECU ENCORE; JUSQU'A PRESENT – JUSQU'A CE JOUR.

A L'ANNEE LONGUE (All year) "A la journée longue" (all day long) est mauvais. Vous devez dire "A LONGUEUR D'ANNEE, ET A LONGUEUR DE JOURNEE".

Ne pas dire: "On voit dans cette photo" mais "SUR LA PHOTO" par contre, on "ne travaille pas sur" (on) la ferme, mais "DANS UNE FERME". On n'est pas "sur un comité" mais on "EST MEMBRE" ou "ON FAIT PARTIE DU COMITE".

Le mariage traditionnel a encore la faveur des Canadiens

OTTAWA– Quoique l'on puisse croire, le mariage traditionnel a encore la faveur des Canadiens. D'après le recensement de juin dernier, le nombre des familles au Canada s'élevait à 4.8 millions, soit une augmentation de 16.1 pour cent sur l'année 1961 (précédent recensement).

Au dire du Bureau fédéral de la statistique, 88 pour cent de la population canadienne vit à l'intérieur des cadres familiaux traditionnels.

D'autre part, la famille moyenne canadienne compterait 3.9 personnes. C'est dans les Provinces atlantiques qu'on trouve les familles les plus nombreuses: 4.2 personnes. Le Québec suit avec 4.1, les Prairies, 3.8 et l'Ontario, 3.7. La Colombie-Britannique compte les familles les moins importantes: 3.6 personnes.

Les statistiques montrent que les familles n'ayant pas d'enfant ou un seul augmentent, mais lentement.

Celles qui comprennent trois ou quatre enfants ont elles aussi légèrement augmenté. Tandis que les familles de cinq enfants ou plus diminuent.

Près d'un tiers de toutes les familles canadiennes dites "normales" sont constituées par des conjoints n'ayant pas atteint l'âge de 35 ans.

—Souvent on redresse les autres, simplement en marchant droit. (Madame Swetchine)

Nos lecteurs...

suite de la page 4

l'épave a été localisée sous onze mètres d'eau puis ramenée sur le sable de la plage de Courseulles, face à la jetée du port. Sous une épaisse carapace d'algues et de coquillages, il s'agissait bien d'un glorieux Sherman du 1er Hussards qui venait d'être renfloué. Le sergent L. Gariepy du 1er Hussards avait raison.

En ouvrant la trappe du fond on a pu retirer plus de 2 tonnes de munitions dont 200 obus de 75 mm, 50 grenades et plus de 5,000 cartouches.

Actuellement sur la plage ce n'est qu'un défilé de touristes et de promeneurs qui viennent contempler la glorieuse épave.

Dès que le char sera débarrassé des algues, nettoyé et repeint, il est fort possible que la ville de Courseulles le mettra à l'honneur sur la place principale de la localité tout près du monument du Royal Winnipeg Rifles et des plaques de bronze du "Regina Rifles" et du "Canadian Scottish" qui débarquèrent ici.

D'autre part, au sud de Caen, on a inauguré cette semaine une stèle commémorative à St-André-sur-Orne, village voisin des mines de fer, dans la rue principale qui porte le nom de "Rue des Canadiens".

Ce monument est dédié à la fois aux héroïques soldats du Régiment de Maisonneuve et du "Royal Black Watch" afin que cette stèle rappelle la mémoire et le sacrifice de tous ceux qui tombèrent pour libérer le sol national et notamment des 693 officiers, sous-officiers et soldats de cette dernière unité qui tombèrent auprès de Caen.

Albert Pipet
Caen-Venoix
Normandie.

23-11-70.

Langue et Hockey

Monsieur le rédacteur,

J'ai écouté hier au soir à "A Propos" l'abbé Jean-Louis Rocan qui défendait sa cause, c'est-à-dire l'annonce des joutes de Hockey à l'aréna Bertrand en français seulement. Je l'approuve pleinement tant que à Steinbach ils annonceront seulement en anglais, alors que la majorité des spectateurs, (pour les joutes auxquelles j'ai assisté) étaient francophones; pourtant personne n'a songé à les poursuivre. Cela prouve encore une fois comment nous, les francophones, nous nous laissons envahir par les anglais sans protester, mais au contraire aussitôt que nous essayons de faire valoir nos droits, ils se révoltent et, ce qui est regrettable, même un bon nombre de nos canadiens français se rangent de leur côté. Bravo Jean-Louis, j'espère que votre attitude réveillera quelques-uns de nos jeunes avant qu'il ne soit trop tard pour notre langue française.

Mme Sauveur Desrosiers
Ste-Geneviève.

26-1-71.

Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.